



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La revue de la région académique Hauts-de-France

Crétri'spective

N° 3 # 2025

Dossier p. 42

**Intelligence
Artificielle**

**Agir pour la réussite,
innover pour demain**

01

La région académique

- Les chiffres clés 2025 6
- La feuille de route 2024 - 2027 7



RÉGION ACADÉMIQUE HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

janvier 2026

Directrice de la publication :
Sophie BÉJEAN
rectrice de région académique

Responsable de publication :
Michel Daumin
secrétaire général de région académique

Conseil éditorial et artistique auprès du directeur de la publication :
Catherine Malbrancq

Rédaction : les équipes du secrétariat général et des services de région académique et les partenaires

Conception graphique :
Communication DRAFPIC

Crédits photos : Adobe stock



02

Innovations

- Lutte contre la pauvreté : une coopération régulière et efficace avec la région académique 10
- Réinventer l'orientation : une concertation régionale 12
- Des stages collectifs : découvrir le monde professionnel 14
- Bâtir une stratégie de proximité 16
- Étudier à distance : les secrets d'un Campus connecté 18
- Étudiants : 3 actions phare 20
- Briser les stéréotypes 22
- 10 000 jeunes sur les terrils 24
- La musique comme lien social et culturel 26

03

Europe

- Europe et Hauts-de-France : un partenariat stratégique au service du territoire 30
- Erasmus+ : un puissant levier pour l'inclusion des élèves dans les Hauts-de-France 32
- Recherche : un rayonnement européen affirmé 34



- Faire du sport un levier d'insertion et d'égalité des chances 36
- Construire un pont artistique et humain 38
- La BD et l'histoire pour reconnecter les jeunes avec l'école 40

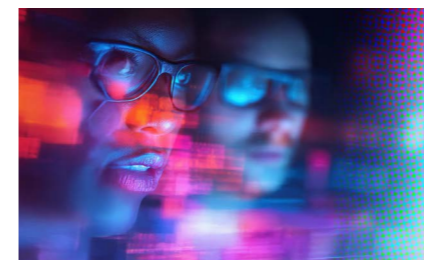
Dossier p42

04

Intelligence Artificielle



- Un séminaire dédié à l'Intelligence Artificielle 44
- La région académique engage sa stratégie sur l'IA 46
- Comprendre l'IA : un enjeu pédagogique 48
- IA : l'école face à un tournant 50
- Des actions innovantes 54
- Professionaliser : un enjeu majeur 56



05

Transitions

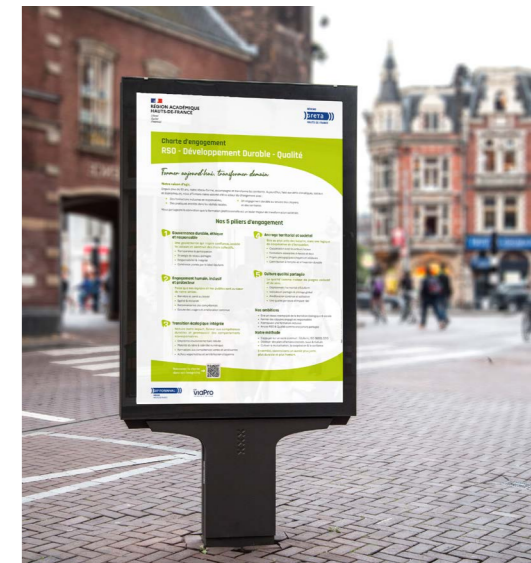
- Mettre la recherche au service de la transition écologique 60
- Vers un numérique libre et responsable 62
- La réalité virtuelle au service de la formation 64



- S'adapter aux enjeux de demain : une dynamique collective 66



- Fédérer les consciences 68
- L'excellence au service de l'écologie 70
- Des abris à vélos pour une mobilité durable 72



06

Qualité



- L'union des expertises au service d'un apprentissage d'excellence 76
- Un nouveau pôle sécurité et intégrité 78
- Un nouveau label ancre les GRETA dans la transition écologique 80
- Révolution dans le pilotage budgétaire des universités 82



Sophie BÉJEAN
Rectrice de région académique
Rectrice de l'académie de Lille
Chancelière des universités



Pierre MOYA
Recteur de l'académie d'Amiens



Michelle BUBENICEK
Rectrice déléguée à l'ESRI

L'activité de la région académique Hauts-de-France a été d'une forte intensité en 2025. A présent bien identifiée dans le paysage institutionnel, elle gagne progressivement en visibilité auprès de nos partenaires. C'est dans cet esprit que nous éclairons une fois par an les actions emblématiques qui ont jalonné l'année écoulée. C'est une manière de rendre compte, complémentaire du cadre plus classique du bilan, en mettant en valeur les acteurs du quotidien qui réalisent des actions remarquables au service de notre région et de ses habitants.

La rétrospective de l'année 2025 est articulée autour de quatre thématiques transverses, innovation, Europe, transitions, qualité, qui donnent à voir des projets et démarches remarquables initiés sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France en faveur des élèves, des étudiants et des adultes en formation continue.

Citons à titre d'exemple le campus connecté d'Hirson qui permet l'accès à l'enseignement supérieur à des populations éloignées des centres universitaires, ou la réussite du lycée professionnel de l'automobile Alfred-Mongy à Marcq-en-Baroeul qui, à travers une politique très volontariste de sa direction, parvient à attirer plus de filles chaque année dans ses formations. Autre exemple, celui du collège César Franck à Amiens qui grâce au programme Erasmus+ ouvre les horizons de ses élèves grâce à un voyage d'étude en Espagne. C'est le maillage de ces grands et petits projets qui fait la richesse de notre action et permet de répondre aux aspirations des habitants de notre région.

Chaque thématique, introduite par un grand témoin, illustre la solidité de nos partenariats avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, les universités, le monde associatif et le monde économique. Cette revue leur rend hommage et nous tenons à les remercier pour leur investissement au service de notre jeunesse.

Un dossier est dédié à l'intelligence artificielle à un moment où cette technologie vient enrichir les pratiques pédagogiques et administratives.

Un grand remerciement aux équipes du secrétariat général et des services de région académique qui ont contribué à la rédaction de cette rétrospective 2025.

Vous y découvrirez nos ambitions et nos réussites collectives.

Bonne lecture

Sophie BÉJEAN
Rectrice de région académique
Rectrice de l'académie de Lille
Chancelière des universités

Pierre MOYA
Recteur de l'académie d'Amiens

Michelle BUBENICEK
Rectrice déléguée à l'enseignement supérieur
et à la recherche

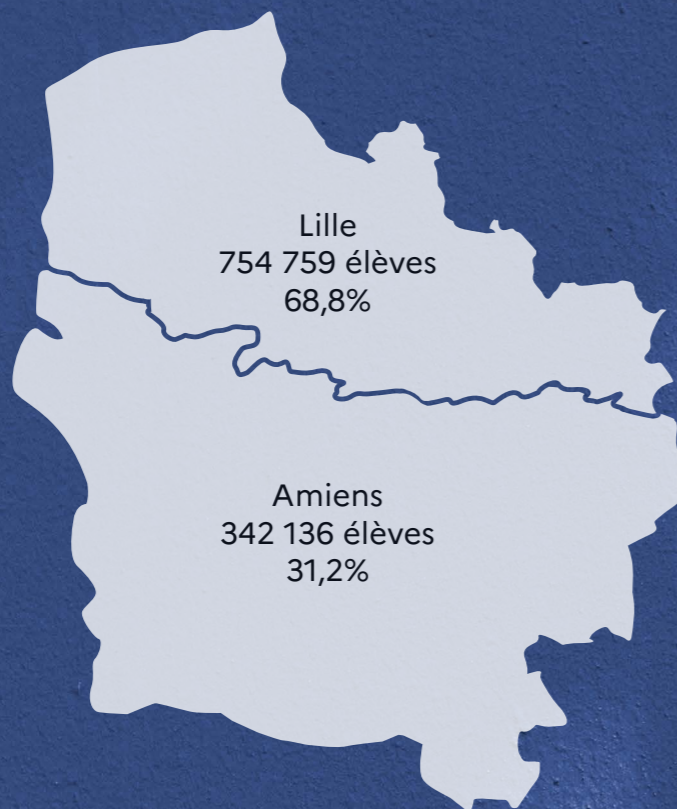
Les chiffres clés 2025

3^{ème}

région académique de France

1 096 895

élèves
soit **9,2 %**
des élèves
scolarisés
en France



4 876

écoles

1 009

collèges
et lycées

117 411

Personnels

74 929

apprentis répartis
sur 675 sites

252 801

étudiants

5

universités
publiques

La feuille de route

2024 - 2027



Accompagner le développement économique
des territoires par la formation professionnelle



Garantir une orientation des élèves qui assure
l'élévation des niveaux de qualification
et une meilleure insertion professionnelle



Conduire des politiques éducatives garantissant
l'ouverture sur le monde et l'engagement



Donner plus de visibilité à l'action et à l'organisation
régionale en garantissant efficacité et simplification



Innovations

Rénover nos approches

L'innovation n'est pas uniquement technologique ; elle est également organisationnelle, sociale et pédagogique. Dans un contexte de défis socio-économiques et de mutations rapides du marché du travail, les acteurs de la région académique développent une approche proactive et créatrice pour répondre aux besoins actuels des apprenants et du territoire. Les actions novatrices déployées concernant l'orientation, la vie étudiante, la culture et l'égalité des chances prouvent qu'innover est un enjeu stratégique majeur et un défi en permanence relevé par la région académique.

Lutte contre la pauvreté :

une coopération régulière et efficace avec la région académique

Serge Bouffange est chargé du pilotage et de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, actuellement dénommée Pacte des solidarités (2024-2027), sur l'ensemble des Hauts-de-France, sous l'autorité du préfet de région et en lien avec les préfets de département.



Serge Bouffange

Commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de la région Hauts-de-France

Un rôle de coordinateur au cœur du Pacte des solidarités

En tant que commissaire à la lutte contre la pauvreté, quel est concrètement votre rôle de coordination dans les Hauts-de-France ?

SB. : C'est avant tout l'animation d'un réseau très large, celui des services et opérateurs de l'État, et celui des collectivités territoriales avec lesquelles des contractualisations ont été conclues (pour un montant annuel d'une quinzaine de millions d'euros) : les cinq départements, les métropoles lilloise et amiénoise, ainsi qu'une demi-douzaine d'autres territoires, d'échelle infradépartementale. Sans oublier les fédérations d'associations intervenant dans le champ social et les organismes de sécurité sociale.

Comment assurez-vous une collaboration si fluide avec les services de l'Éducation nationale ?

SB. : Les relations sont fluides grâce à des interlocuteurs désignés et mobilisés, aux cabinets des recteurs, au secrétariat général de région académique et dans les deux académies de Lille et Amiens. Et les comités de l'administration régionale² sont, chaque mois, l'occasion d'échanges informels avec la rectrice de région académique et le recteur d'Amiens, qui permettent les ajustements nécessaires.

Prévention de la pauvreté par l'éducation : une priorité régionale

La région Hauts-de-France est à la fois la plus pauvre et l'une des plus jeunes de France. Comment cette spécificité influence-t-elle la stratégie mise en œuvre avec l'Éducation nationale ?

SB. : Le contexte est tel qu'il est cohérent que l'accent ait été mis sur les actions de prévention de la pauvreté concernant le public scolaire. Nos collaborations portent ainsi tout d'abord sur la mise en œuvre en région de mesures nationales : les petits déjeuners à l'école, la cantine à 1 euro, le renforcement de l'obligation de formation pour les 16-18 ans, dont la coordination incombe spécifiquement aux commissaires.

Des réponses adaptées à tous les niveaux : de l'école au supérieur

Au-delà des mesures nationales, quelles actions spécifiques sont déployées au sein du système éducatif pour s'adapter à la diversité des territoires, de l'école primaire à l'université ?

SB. : Nous travaillons également ensemble au déploiement de solutions adaptées à la diversité des territoires, à l'intérieur du système éducatif. Celles-ci constituent, en volume et en intensité, la première des thématiques retenues dans les contractualisations avec les départements.

Et ce depuis l'école (création de six « territoires ruraux éducatifs et solitaires » dans l'Aisne, pour 0,6 M€ / an) jusqu'au supérieur (actions en cours avec l'université de Lille, et à venir avec celle de Picardie), en passant par l'enseignement secondaire.

Focus sur les ALSSES : l'innovation anti-décrochage

Pouvez-vous nous présenter une initiative particulièrement originale et réussie, comme le dispositif des ALSSES, pour lutter contre le décrochage scolaire au collège ?

SB. : Le pacte des solidarités soutient ainsi une action originale pour éviter le décrochage au collège, grâce aux "agents de liaison sociale en environnement scolaire", les

ALSSES. Imaginés au milieu des années 2010 dans le Nord, sur les quartiers prioritaires de la ville (2 M€ / an), ils sont désormais expérimentés en milieu rural dans la Somme.

Mieux accompagner les familles

Pouvez-vous nous donner une illustration concrète de cette coopération, par exemple sur le thème de la gestion du budget familial ?

SB. : Notre initiative autour du "Passeport Educ'fi" est un excellent exemple. Il s'agit d'une alliance de réseaux et de leur animation qui n'avaient jamais été tentées avant. Nous agissons sur deux fronts.auprès des jeunes : nous intensifions le passage du "Passeport Educ'fi" au collège (outil créé par l'Éducation nationale et la Banque de France).auprès des adultes : nous développons la sensibilisation des familles grâce au réseau des Points Conseil Budget (PCB).

Ce travail commun de maîtrise du budget des familles a débuté en Sambre-Avesnois-Thiérache (Nord et Aisne) en 2025, puis s'étendra dans le Vimeu (Somme) et le Cambrésis en 2026. L'efficacité de cette double approche est déjà visible et elle porte des fruits. ■

¹Passeport Educ'fi : dispositif pédagogique qui sensibilise les élèves aux enjeux de l'éducation budgétaire et financière.

²Comité de l'administration régionale (CAR) : il s'agit de l'instance collégiale où s'élabore la stratégie de l'État en région et où les moyens de l'État sont répartis en fonction des priorités. Présidé par le préfet de région, le CAR réunit l'ensemble des administrations régionales, les préfets et les services déconcentrés régionaux de l'État. Les 2 recteurs y participent.





Réinventer l'orientation : une concertation régionale



Geneviève Saint-Huile

Déléguée de région académique
à l'information et à l'orientation

**Comment mieux orienter les jeunes des Hauts-de-France ?
C'est la question qui a mobilisé plus de 250 participants
lors d'une grande concertation régionale en janvier et
février 2025.**

Les Hauts-de-France impliqués dans une dynamique nationale : le Plan Avenir

Lancée en novembre 2024, une grande concertation nationale sur l'orientation a réuni tous les acteurs concernés (élèves, parents, enseignants, entreprises, etc.). L'objectif était clair : faire de l'orientation un projet partagé et élaborer des propositions concrètes pour le collège et le lycée. C'est dans ce cadre que les Hauts-de-France ont organisé leur propre concertation régionale : 250 participants, répartis en 10 groupes catégoriels (représentants des élèves et les parents, organisations syndicales, acteurs économiques, représentants de l'enseignement supérieur, collectivités territoriales...), ont contribué aux 22 concertations thématiques qui ont maillé l'ensemble du territoire de notre région académique pour améliorer l'orientation des élèves.

La méthodologie de la concertation

Pour lutter contre le fort taux de décrochage scolaire et les inégalités sociales et territoriales qui impactent les Hauts-de-France - une population jeune, un grand nombre de jeunes sans diplôme ni qualification et une orientation précoce vers la voie professionnelle, les autorités académiques et régionale, ont lancé une concertation locale basée sur trois axes :

- **la gouvernance**, afin d'améliorer la cohérence du pilotage et l'articulation des acteurs de l'orientation à tous les échelons : national, régional, local ;
- **l'accompagnement des élèves**, afin de mieux les soutenir pour concevoir des parcours cohérents, de l'école vers l'enseignement supérieur ou vers l'insertion professionnelle ;
- **l'information sur les métiers et les formations** afin de mieux informer les élèves et leurs familles sur les perspectives, en valorisant les formations et les métiers porteurs d'avenir.

Une approche participative pour accompagner les mutations économiques

Sous l'impulsion de la rectrice de région académique, avec le recteur de l'académie d'Amiens et la vice-présidente du Conseil régional en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la vie étudiante et de l'orientation, cette concertation visait à construire collectivement des réponses adaptées aux enjeux éducatifs et économiques du territoire.

En effet, des projets majeurs comme les giga-usines, les réacteurs EPR ou le canal Seine-Nord Europe, vont profondément transformer l'emploi, créant de nouveaux besoins de compétences dans les secteurs industriels, de production et tertiaire. L'objectif est de mieux faire correspondre les formations aux besoins des territoires, et aux attentes des usagers tout en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise des acteurs de terrain.

Des propositions concrètes

À l'issue de débats riches et constructifs, un séminaire de clôture a permis à toutes les parties prenantes de l'orientation de restituer à l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche un diagnostic partagé et diverses propositions telles que :

- associer à la gouvernance les usagers (familles) qui sont les principaux prescripteurs ;
- systématiser le mentorat en complément de l'accompagnement par les enseignants ;
- diversifier le format des stages pour élargir les opportunités de découvertes des univers professionnels en particulier pour les élèves qui ont peu de réseaux ;
- intégrer les temps dédiés à l'orientation dans les emplois du temps ;
- investir les nouveaux moyens de communication tels que les réseaux sociaux ;
- simplifier l'appellation de certaines familles de métiers.

Au terme de ces consultations locales, l'inspection générale a remis à la ministre un rapport de synthèse, qui a abouti aux 23 propositions du Plan Avenir. Ces mesures ont été mises en œuvre dès la rentrée 2025. ■

Plus d'infos sur le Plan Avenir
(vers [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr))



Des stages collectifs : **découvrir le monde professionnel**

Innover, renforcer l'appétence des jeunes, tel est l'ADN du pôle relation école-entreprise (REE) de la DRAFPIC.

Pour lever la méconnaissance de certains métiers, ce pôle a conçu des stages collectifs pour les collégiens.

Une démarche collective au service de l'orientation

Le pôle a déployé une nouvelle modalité à destination des élèves de 4^e, 3^e et 2^{de} : les stages collectifs. En mobilisant les partenaires locaux, ce dispositif permet d'offrir aux jeunes une expérience concrète, valorisante et inspirante. Une première expérimentation a eu lieu avec des élèves de seconde en juin 2025 sur les territoires de Dunkerque et Hazebrouck.

Une solution clé en main pour les établissements

L'objectif est simple : proposer une immersion collective et structurée dans le monde du travail. Par groupes de 20 à 30, les jeunes découvrent des métiers lors de demi-journées en entreprise. Le programme retenu pour cette première édition, dont la thématique était « l'industrie et les travaux publics », proposait :

- des visites de plateaux techniques dans deux lycées du territoire,
- des rencontres avec des enseignants de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et de l'École supérieure de construction et de travaux publics (ESCT),
- des travaux pratiques et manipulations pour explorer concrètement les métiers et les formations possibles.

Des ateliers pour mieux se connaître

Pour donner toute sa cohérence à ce dispositif, les élèves ont également participé à des ateliers sur la confiance en soi et la connaissance des codes de l'entreprise. Ces temps étaient animés par plusieurs partenaires : les ingénieurs pour l'École (IPE), le pôle IDEE de la DRAFPIC (Innovons, Développons l'Esprit d'Engagement), l'ONISEP, les équipes de Dreamakers, Impact'Oval et le CIO (centre d'information et d'orientation).

La semaine s'est achevée par une restitution orale, moment fort pendant lequel les élèves ont présenté devant les entreprises et leurs parents : leurs découvertes, leurs étonnements et leurs envies pour l'avenir.

Une expérience concluante, désormais déployée à grande échelle

Les chefs d'établissement, les Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques et les Responsables des Bureaux des entreprises manifestent un vif intérêt pour développer ce dispositif adapté aux besoins économiques du territoire et aux profils des élèves. Face à l'enthousiasme général, il a été reconduit et élargi.

En s'étendant ainsi sur l'ensemble du territoire régional, ce modèle d'immersion collective confirme sa vocation à être un levier majeur pour une orientation éclairée et en phase avec les réalités économiques de nos territoires. ■

Une montée en puissance

En juin 2025 – une première expérimentation :

- 1 stage 2^{de} sur Dunkerque – 25 élèves. Industrie et travaux publics en partenariat avec la CUD (Communauté Urbaine de Dunkerque)
- 1 stage 2^{de} sur Hazebrouck – 20 élèves. Industrie agroalimentaire en partenariat avec Cœur de Flandre Agglo

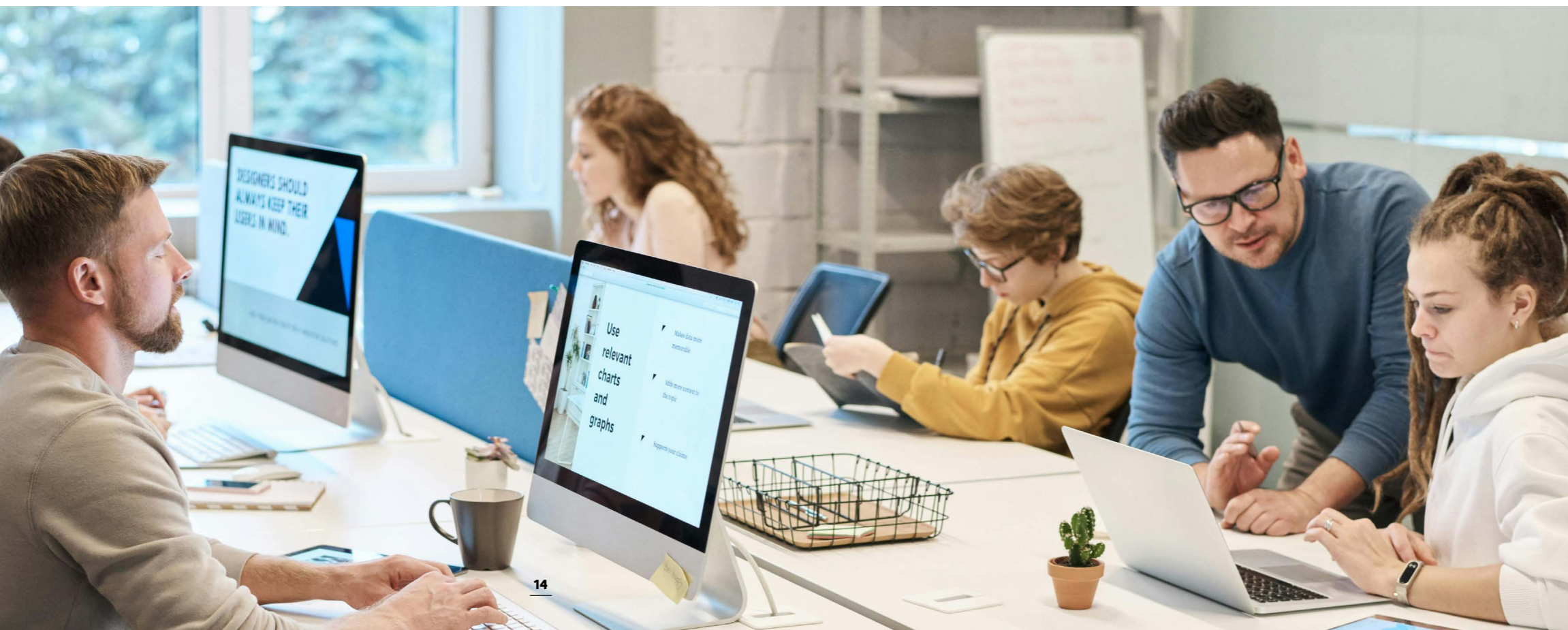
En 2025-2026 : 20 stages sur 9 bassins

- 5 sur le Dunkerquois (3^{ème} et 2^{de}) : industrie, logistique et travaux publics
- 1 sur Hazebrouck (2^{de}) : industrie agroalimentaire
- 2 sur le Valenciennois (2^{de}) : thème automobile et ferroviaire, santé
- 1 à Lens (2^{de}) : industrie
- 1 à Henin Beaumont (3^{ème}) : travaux publics
- 6 sur le territoire lillois (4^e, 3^e, 2^{de}) : sport, transition énergétique, commerce, industrie et numérique
- 1 sur Longuenesse (2^{de}) : énergie et métiers du nucléaire
- 2 en Sambre-Avesnois (3^{ème}) : nucléaire, agriculture (ce dernier est en attente)
- 1 dans le Vimeu (3^{ème}) : métallurgie

Les perspectives pour 2026 – 2027

15 stages supplémentaires en cours de construction :

- Calais, Saint-Omer, Laventie, Douai, Valenciennes, Bruay... sur les thèmes : métiers de la chimie, de l'industrie, du tertiaire, sport...
- 4 stages avec la thématique industrie sont envisagés sur les villes suivantes : Saint-Quentin, Beauvais, Abbeville et Albert.



Bâtir une stratégie de proximité

Lutter contre les inégalités territoriales



Face à la pénurie de soignants et aux fractures territoriales, l'Institut de formation de région académique des Secteurs de la Santé et du Social (IFRA3S) agit pour former au plus près des besoins et répondre aux défis sanitaires et sociaux des Hauts-de-France.

Initié en 2022, l'IFRAS (Institut de Formation de région académique des aides-soignants) a élargi son offre pour devenir l'IFRA3S au 1^{er} juin 2025. Cet institut incarne un engagement fort : faire du service public de l'éducation un levier au service de l'humain. Les formations, dispensées dans des établissements publics et sur des plateaux techniques à la pointe de la technologie, couvrent le territoire des Hauts-de-France.

L'Institut s'inscrit dans une stratégie de proximité, portée par la région académique, le Conseil régional, l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Un institut au cœur des territoires

Répondre aux besoins des territoires, notamment dans les zones dites "blanches" où la présence de professionnels de santé est faible, est essentiel pour garantir l'équité d'accès aux formations. Avec 39 lieux de formation situés en ville, à la campagne et dans les quartiers prioritaires, l'institut offre la possibilité de former les futurs professionnels.

Ce choix stratégique vise à atteindre les personnes éloignées de la formation ou de l'emploi, tout en facilitant leur insertion professionnelle durable.

Des soignants pour chaque moment de la vie

À chaque étape de la vie, les besoins en soins sont incontournables. L'Institut forme les soignants de demain : infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, professionnels de l'imagerie médicale et acteurs du service à la personne. Ces formations, destinées à un public diversifié, offrent un accompagnement personnalisé.

L'Institut s'inscrit pleinement dans la logique de formation tout au long de la vie. Il propose des parcours accessibles en alternance, comme l'apprentissage, ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Il met aussi l'accent sur l'égalité femmes-hommes et l'accès pour les personnes en situation de handicap.

Un service public structuré pour un impact durable

L'IFRA3S repose sur une gouvernance unifiée. Il agit comme un interlocuteur unique pour les partenaires institutionnels et développe des actions coordonnées, en adéquation avec le schéma régional des formations sanitaires et sociales.

Loin d'une réponse ponctuelle, l'IFRA3S construit une stratégie durable, ancrée dans les territoires. Il accompagne les apprenants, les structures d'accueil, mais aussi les bassins d'emploi. Son objectif : rapprocher la formation des réalités de terrain, pour mieux répondre aux besoins des personnes et des territoires. ■

39 lieux de formation

+ de 70 formations dédiées aux métiers du sanitaire et social : du CAP au DTS, de nombreux diplômes d'état

Les valeurs du service public : égalité des chances, proximité, insertion

Plusieurs entrées tout au long de l'année

Allez plus loin sur le site de l'IFRA3S





Étudier à distance : les secrets d'un Campus connecté

Focus

Les Campus connectés

Labellisés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, les Campus connectés sont mis à disposition et portés par des collectivités territoriales locales, avec le soutien de la région académique et des universités de proximité.

Leur ambition ?

Permettre à chacun de suivre des études supérieures à distance, tout en étant accompagné. L'encadrement est assuré par l'établissement d'enseignement supérieur partenaire.

À Hirson, le campus connecté ouvert en 2021 a soutenu 76 étudiants dans la réalisation de leurs projets, allant du BTS au master dans des domaines tels que le droit, les ressources humaines, la gestion et les sciences de l'éducation.

Étudier près de chez soi dans la région académique

Profiter d'un apprentissage à distance sans jamais être seul, c'est la promesse des 6 Campus connectés de Noyon, Saint-Omer, Beauvais, Maubeuge, Saint-Erme et Hirson. Ce dispositif national permet aux étudiants de suivre des formations supérieures tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé près de chez eux.

Campus connecté d'Hirson

Rencontre avec Émilie Despriet, coordinatrice et tutrice et Léa, étudiante en master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation).

Émilie, vous qui êtes au cœur du dispositif, qu'est-ce qu'un Campus connecté ?

Émilie Despriet : C'est un lieu d'étude, d'échange et d'accompagnement pour les étudiants inscrits dans une formation à distance. Ils disposent d'un poste de travail, d'un accès à internet, de ressources numériques, et surtout d'un suivi pédagogique et méthodologique personnalisé. Pour s'inscrire, il suffit de nous contacter, et d'être inscrit dans une formation à distance reconnue : université, CNED, ou autre organisme habilité. Nous accueillons des étudiants de tout âge, sur des parcours très variés.

Quels aspects de votre rôle de coordinatrice vous plaisent particulièrement ?

ÉD. : Ce poste mobilise un grand nombre de compétences sur des missions et tâches variées. Je n'ai pas le temps de voir les journées passer et j'ai l'impression d'avoir un réel impact sur le territoire. Travailler dans un dispositif innovant est un challenge que j'aime relever chaque jour.

Quels types d'étudiants sont accueillis par le Campus connecté ?

ÉD. : Nous avons des étudiants néo-bacheliers, des étudiants en poursuite ou en reprise d'études, des personnes en reconversion ou en situation de handicap. Le point commun, c'est la volonté de suivre des études à distance tout en ayant un cadre. Les formations vont de la licence au master, en passant par la préparation aux concours ou les BTS. L'an prochain, nous aurons également des étudiants en DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires).

Léa, comment avez-vous découvert le campus et pourquoi ce choix ?

Léa : Je l'ai découvert après mon BTS NDRC (négociation et digitalisation de la relation client) par le biais des réseaux sociaux. Je ne voulais pas partir trop loin, et j'ai vu que je pouvais faire une licence sciences de l'éducation à distance tout en étant accompagnée ici.

Ensuite, j'ai poursuivi avec un master MEEF 1^{er} degré pour devenir professeure des écoles. Je viens tout juste de le valider !

J'aurais eu du mal à travailler seule chez moi, surtout en licence. Ici, j'ai trouvé une vraie structure : des horaires, un soutien, et une équipe à l'écoute. Même en master, c'était important de pouvoir échanger avec d'autres étudiants et d'avoir des retours réguliers sur mon organisation ou mes difficultés.

À quoi ressemble une journée type au campus ?

ÉD. : Chaque étudiant organise sa journée en fonction de ses cours à distance. Il y a des temps de travail personnel, des cours en visio, des ateliers collectifs (méthodo, soft skills, team building, ...), et des moments d'échange avec le tuteur. Le campus est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, avec une grande flexibilité mais aussi une présence quotidienne de l'équipe.

L. : Je venais quasiment tous les jours. Je commençais vers 9h, je travaillais sur mes cours, j'effectuais des recherches, j'écrivais mes devoirs. J'aimais aussi les pauses déjeuner avec les autres étudiants, ça crée des liens. Et je savais que si j'avais un souci, je n'étais jamais seule.

Quels sont les atouts du Campus connecté ?

ÉD. : C'est un dispositif gratuit qui permet de rester sur le territoire tout en bénéficiant d'un accompagnement de qualité. Il lutte contre le décrochage, favorise l'insertion professionnelle et permet à chacun de se former selon son rythme et ses contraintes. C'est un véritable outil d'égalité des chances.

L. : Sans le campus, je n'aurais jamais osé poursuivre jusqu'au master. Aujourd'hui, je suis diplômée et je vais pouvoir me présenter au concours. Je me suis sentie soutenue, encouragée, et j'ai appris à travailler en autonomie tout en étant accompagnée. C'est une vraie chance d'avoir ça à Hirson. ■

Accéder au flyer sur le site du Campus connectés



Étudiants : 3 actions phare

Des actions ont été menées en faveur de la santé mentale, de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et de la précarité alimentaire.



1 Santé mentale : élaborer un plan d'action régional

La population étudiante est exposée à des risques de détresse psychologique et de troubles anxieux, ce qui affecte leur réussite et leur socialisation, tout en augmentant le risque de problèmes de santé mentale.

Dans ce contexte, l'université de Lille, le CROUS de Lille et l'EPSM (Établissement Public de Santé Mentale) de l'agglomération lilloise ont créé le Conseil en Santé Mentale Étudiante (CSME) en collaboration avec l'ARS Hauts-de-France. Ce dispositif, en cours de déploiement depuis novembre 2024, vise à établir un espace collaboratif pour faciliter l'accès aux soins et le suivi des étudiants.

En 2025, l'université d'Artois et L'Institut Catholique de Lille ont rejoint ce dispositif et parallèlement d'autres universités explorent des pistes via leurs Contrats d'Objectifs et la Contribution de vie étudiante et de campus.

Dans le cadre de sa feuille de route "Vie étudiante 2025-2026", la région académique Hauts-de-France continue de soutenir le déploiement du CSME, en accompagnant les établissements dans la consolidation de partenariats territoriaux et en organisant un séminaire sur les échanges de pratiques inter-CSME en 2026.

2 Violences sexistes et sexuelles : former et sensibiliser

Recrutées dans le cadre du plan national de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), les chargées de mission du service régional à l'enseignement supérieur (SRASUP) assistent les établissements publics et privés d'intérêt général (EESPIG) de la région.

Elles soutiennent le traitement des situations impliquant étudiants, enseignants et d'autres catégories de personnels, en offrant des conseils juridiques et en participant à des enquêtes administratives.

Conformément aux directives ministérielles, elles coordonnent la mise en place de conventions de partenariat avec les parquets pour les signalements au procureur. Elles organisent également des formations avec des associations partenaires, des webinaires thématiques et des échanges en visioconférence pour promouvoir une culture commune sur les VSS, favoriser la mise en réseau des établissements et mettre des ressources à disposition.

Pauline Choux, référente VSS de UniLaSalle à Beauvais, a participé au webinaire organisé le 12 juillet sur la thématique des infractions pénales.

"En tant que référente VSSD (violences sexistes et sexuelles, discriminations), cette intervention m'a été particulièrement utile. Elle m'a permis de mieux comprendre les différents types d'infractions pénales pouvant concerner la vie étudiante. Le contenu était à la fois clair, structuré et accessible, avec des exemples concrets qui facilitent la mise en application."

Ce temps d'échange m'a également permis d'identifier plus précisément les ressources disponibles et les relais à mobiliser. Une action riche et rassurante, que je recommande à toute personne impliquée dans la prévention et l'accompagnement au sein du supérieur."

3 Précarité alimentaire : mise en œuvre de la carte d'aide à la restauration étudiante (CARE)

Institué par la loi « Lévi » du 13 avril 2023, ce dispositif offre une aide aux étudiants dont l'établissement se trouve dans une zone "blanche", c'est-à-dire sans restaurant universitaire ou collectif à tarif modéré à moins de 20 minutes.

2024

- La première campagne de cartographie des "zones blanches" a permis d'inscrire 21 établissements de l'académie de Lille. Ainsi, 7 418 étudiants ont reçu automatiquement une aide mensuelle de 20€ pour les non-boursiers et 40€ pour les boursiers, via une carte dématérialisée prépayée.

Cependant, certains bénéficiaires, notamment dans le secteur sanitaire et social, n'ont pas pu accéder à cette aide en raison des canaux de communication utilisés. Il est donc essentiel de renforcer l'information.

2025

- Un nouvel arrêté liste 23 établissements bénéficiaires et 4 Campus connectés : Saint-Omer, Noyon, Hirson et Saint-Erme.
- L'EDHEC de Roubaix a établi une convention avec le CROUS de Lille pour la restauration.
- Une étude est en cours avec le réseau national des épiceries solidaires, pour faciliter l'accès des étudiants aux épiceries avec leur carte CARE.

Briser les stéréotypes

Le lycée professionnel de l'automobile Alfred-Mongy s'engage pour la mixité. Il accueille de plus en plus de filles dans des spécialités techniques. Pour déconstruire les idées reçues, il engage des actions innovantes.



Nathalie Yahiatène,
Proviseure du lycée Alfred-Mongy

Quelles actions permettent d'encourager les filles dans les filières traditionnellement masculines ?

Depuis 2018, l'établissement est engagé dans une culture de l'égalité. Tout a commencé par notre participation au concours « Non au harcèlement », avec une affiche primée qui portait le slogan : « Je ne suis pas en esthétique, je suis en mécanique. » Nous avons également mis en place un accueil spécifique pour les filles dès leur entrée au lycée, avec des entretiens individualisés pour nous assurer de leur bien-être et identifier d'éventuelles situations de harcèlement.

Au niveau pédagogique nous avons recruté une enseignante, ancienne élève de l'établissement, afin de renforcer la présence féminine et d'offrir un modèle de réussite. Nous veillons en permanence à l'équité dans la composition des classes, lors des activités sportives.



Les équipement de nos ateliers ont fait l'objet d'achat de matériel adapté pour permettre à tous de manipuler des charges lourdes. De même, les filles sont intégrées dans des projets mixtes emblématiques, comme le projet Greenpower (construction de véhicules), l'innovathèque avec le projet kart et lors du mini-stage de 3^e.

Enfin, des femmes inspirantes sont mises à l'honneur dans le nommage des classes, comme Michèle Mouton, une pilote de rallye renommée, et une cérémonie de marrainage, qui revêt une symbolique forte, est organisée en début d'année pour les nouvelles arrivantes.

Nous le savons, les stéréotypes persistent. Comment travaillez-vous pour les déconstruire ?

C'est un travail de fond qui implique l'ensemble de notre écosystème. Il commence par la formation de nos enseignants, en lien avec le CORIF, - une association qui depuis 40 ans, agit en faveur de l'égalité professionnelle et de la mixité, et lutte contre les stéréotypes et

les représentations sexistes. L'objectif est aussi de favoriser des pratiques pédagogiques inclusives. Ce travail se consolide grâce à des partenariats forts avec les entreprises pour lever les freins à l'embauche, en particulier via l'Association Nationale pour la Formation Automobile et l'OPCO Mobilités.

Pour les élèves, des tables rondes avec des femmes inspirantes sont organisées pour aider à la projection et le parcours "Santé et Citoyen" aborde la question du consentement. Enfin, le travail de confiance mené activement avec les familles, qui sont un acteur clé, permet également de lever les stéréotypes. Nous conduisons des entretiens pour les rassurer et expliciter notre approche non genrée de l'orientation.

Ces efforts portent-ils leurs fruits ?

Absolument, les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2025, nous comptons 34 filles, contre seulement 16 en 2024 et 4 en 2023 ! Cette croissance rapide est le fruit de nos actions

et témoigne d'un climat d'accueil favorable.

Nous avons d'ailleurs valorisé le témoignage d'une lycéenne dans la presse locale et une élève a été mise en avant dans une campagne de communication du GIP ViaPro de Lille. Chaque fille bénéficie aussi d'un suivi personnalisé pour limiter l'isolement, souvent ressenti dans des filières très masculines. Pour cela, nous nous sommes rapprochés d'associations comme Capital Filles qui a pour ambition de pulvériser les stéréotypes de genre, triompher des biais sexistes, encourager l'ambition et la confiance en soi pour que chaque filleule trouve sa place dans la société malgré les discriminations. Alors oui, nos efforts sont fructueux. ■

Plus d'infos
sur le site
Capital Filles



10 000 jeunes sur les terrils

Découvrir les terrils et se les approprier grâce à l'éducation physique, aux sciences, à l'histoire-géographie et à la culture environnementale : un défi relevé par des collégiens.

Un défi pluridisciplinaire

Le projet " 10 000 jeunes sur les terrils " a pour finalité de favoriser la découverte des terrils et leur appropriation par les collégiens, grâce à une approche pluridisciplinaire. Celle-ci mêle l'éducation physique et sportive, les sciences, l'histoire-géographie et la culture environnementale. En s'engageant sur ces lieux emblématiques, les jeunes se réapproprient leur territoire et deviennent les ambassadeurs d'un passé dont ils peuvent être fiers.

La valeur des terrils

Les terrils, vestiges de l'époque minière, sont inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ils témoignent de trois siècles d'histoire de l'Europe industrielle, des conditions de vie des mineurs, de la solidarité ouvrière et des valeurs d'entraide et de courage.

Cette inscription reconnaît la valeur universelle exceptionnelle du Bassin minier en tant que paysage culturel évolutif et vivant. Elle impose une exigence de protection et de transmission du patrimoine aux générations futures, faisant de ce site une destination touristique émergente et responsable : les 200 terrils, témoins de l'exploitation du charbon, ont développé un écosystème unique propice à la découverte, en lien direct avec les enjeux de transition écologique d'aujourd'hui.



Structurer et sensibiliser

Ce projet repose sur une préparation minutieuse visant à garantir la pérennité et la qualité des interventions. Ce travail de fond a nécessité une mobilisation intense des acteurs locaux et régionaux. Preuve de cet engagement, depuis trois ans, 20 réunions de travail ont été organisées (comités de pilotage, actions de communication incluant un film de promotion et conception de l'offre de formation).

Un constat initial met en lumière l'enjeu : 60 établissements scolaires sont situés à proximité d'un terril (à moins de 30 minutes à pied ou à vélo), mais de nombreux élèves méconnaissent l'histoire de ces lieux et s'y rendent très rarement. L'objectif majeur de cette préparation est donc d'intégrer l'étude du patrimoine historique, naturel et paysager à la pratique d'activités physiques et sportives.

Former les équipes

Afin de concrétiser cette approche pluridisciplinaire, la formation des équipes éducatives est centrale. Les enseignants multidisciplinaires reçoivent une formation

spécifique, coanimée par la Mission Bassin Minier et le réseau Canopé – l'opérateur de formation du ministère de l'Éducation nationale. Les sessions leur permettent d'acquérir des connaissances fondamentales sur la genèse, la biodiversité et l'usage éducatif et sportif des terrils.

Ainsi formées, les équipes éducatives encadrent un cycle de 5 à 7 séances sur site pour les élèves. Cette immersion, qui mêle pratiques sportives et découverte, favorise la compréhension historique et environnementale du site. L'activité physique sur ces lieux rappelle aux jeunes qu'ils sont le fruit de l'œuvre conjuguée de l'homme et de la nature, offrant une immersion unique dans l'histoire et la culture du Bassin minier. Ces activités sportives représentent un acte de transmission mémorielle et culturelle qui vise à forger une nouvelle identité positive chez les jeunes du Bassin minier.

Susciter de nouvelles vocations

Au-delà des objectifs sportifs et pédagogiques, ce projet est un levier pour l'avenir du territoire. Il contribue activement à l'appropriation du patrimoine et peut susciter, chez les jeunes, des vocations vers des métiers

liés à l'accueil de la population et des touristes, essentiels au rayonnement du Bassin Minier.

Et après ?

La reconfiguration du projet vise désormais à renforcer la participation des établissements pour atteindre la cible initiale de 10 000 jeunes. Cet effort passe notamment par la valorisation de l'investissement des enseignants dans leur parcours professionnel et le développement de projets interdisciplinaires à fort impact territorial. ■

En savoir plus

Le Réseau Canopé

Sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé est l'opérateur de la formation tout au long de la vie des enseignants et des acteurs de l'éducation. Depuis 2020, Réseau Canopé participe aussi à l'offre du plan national de formation (PNF).

La musique comme lien social et culturel

Valoriser les projets artistiques et culturels des élèves et des équipes éducatives est une priorité pour la région académique. Le territoire Sambre-Avesnois-Thiérache a répondu présent : le tout premier Festival Archipels a mis en lumière toutes les formes de créations musicales et sonores.

Un territoire mis en valeur

Ancré sur deux départements des Hauts-de-France, le territoire Sambre-Avesnois-Thiérache, qui compte 305 000 habitants, est confronté à des difficultés socio-économiques. Pour y répondre, le « pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache », a été signé en 2018, marquant un partenariat de territoires inédit pour améliorer le quotidien des habitants.

Ce territoire a un véritable atout : une identité forte qui s'articule notamment autour de la musique. Le Pôle des Cultures Actuelles d'Aulnoye-Aymeries est un équipement culturel majeur. Par ailleurs, il s'agit de faire découvrir les musiques actuelles et la musique assistée par ordinateur, d'apporter des éléments de pédagogie alternative liés à la transmission orale de la musique aux enseignants, de sensibiliser à la santé auditive, le tout en créant des ponts entre les différentes disciplines. C'est le projet ambitieux porté en région académique dans le cadre du label "Territoire sonore".

L'origine du festival

Bien que le territoire souffre encore de préjugés liés à son enclavement, la musique s'est imposée comme un moyen de les dépasser. L'idée a germé que chaque établissement scolaire, riche de ressources insoupçonnées, était comme un îlot. C'est ainsi que le nom d'Archipels a été choisi, symbolisant la volonté de relier ces « îles ».

La première étape a été le lancement de l'appel à projet mené par la Délégation Régionale Académique

pour l'Éducation Artistique et Culturelle (DRAEAC) et l'inspecteur d'éducation musicale et de chant choral diffusé via ADAGE dans les établissements et les écoles du bassin, pour s'engager dans le festival. La seconde étape a été la formation des enseignants à l'image du stage organisé au collège Jean-Lemaire de Bavay, rassemblant une vingtaine d'enseignants de musique et de professeurs des écoles. Pour soutenir cette dynamique et fédérer les personnels des 1^{er} et 2nd degrés, l'association "Territoire Sonore" a été créée. Sous la présidence d'Olivier Cornille, proviseur du lycée Dupleix de Landrecies, elle a accompagné la première édition du festival.

Plus de 1 000 élèves sur scène

Les 12 et 13 mai 2025, le Pôle de Cultures Actuelles d'Aulnoye-Aymeries a accueilli les élèves de 7 collèges et 18 écoles du territoire Sambre-Avesnois. Plus de 1 000 jeunes ont présenté leurs productions artistiques devant leurs familles. Les performances étaient d'une grande diversité : danse, mime, théâtre, lecture à voix haute, vidéo, et musique sous différentes formes (chorale, musique assistée par ordinateur, solos, etc.).

Un écho en Thiérache

Quelques jours plus tard, le 16 mai, l'événement a résonné jusqu'en Thiérache. Le séminaire des Territoires éducatifs ruraux de l'Aisne, qui se tenait au Familistère de Guise, a dédié sa journée de clôture à l'éducation artistique. Écoles et collèges ont présenté leurs réalisations, mettant en valeur la musique, la danse, les lectures musicales, les vidéos et les podcasts.

Une réussite prometteuse

Ce festival a été un franc succès, enchantant l'ensemble du territoire. Il a démontré la dynamique des partenariats, de la communauté éducative et le soutien des équipes de direction, des inspecteurs et de la DRAEAC. L'édition 2026 est attendue avec impatience. ■



Europe

Dynamiser des échanges et financer des projets innovants

L'action publique s'inscrit dans une dynamique soutenue par les politiques de cohésion et d'innovation de l'Union Européenne. Les programmes européens : Erasmus, Horizon Europe, Fonds social européen + (FSE+), Fonds européen de développement régional (FEDER), sont amplement mobilisés en région académique et agissent comme leviers stratégique et financier permettant d'atteindre les objectifs nationaux et régionaux.

Les dotations européennes ont permis de déployer des actions ciblées, ambitieuses et inclusives dans des domaines comme la recherche, la culture, le sport et la lutte contre le décrochage scolaire. En développant des actions qui ciblent les publics vulnérables, promeuvent l'égalité des chances et favorisent l'accessibilité, les acteurs de la région académique transforment des intentions en réalités opérationnelles au bénéfice des apprenants du territoire.

Europe et Hauts-de-France : un partenariat stratégique au service du territoire



Daniel Leca

Vice-président de la région des Hauts-de-France en charge de l'Europe, de la stratégie territoriale et des politiques contractuelles

La Région Hauts-de-France fait de l'Europe un levier essentiel pour soutenir l'innovation, l'attractivité et le développement du territoire. À travers la mobilisation des fonds européens, la construction de partenariats stratégiques et une coopération étroite avec la région académique, la Région entend faire de l'Europe un moteur puissant au service de tous.

" L'Europe est un partenaire clé pour les Hauts-de-France. La Région, aux côtés de la région académique, continuera à mobiliser les ressources européennes pour servir l'ambition de notre territoire, au bénéfice de tous. "

Quel rôle joue la Région Hauts-de-France dans la construction et la mise en œuvre des politiques européennes sur le territoire ?

La Région Hauts-de-France, de par sa compétence sur la gestion de différents fonds et programmes européens, joue un rôle pivot dans l'ancrage européen de notre territoire.

Notre action s'articule autour de trois axes majeurs : la mobilisation des fonds européens, la construction de partenariats stratégiques et la promotion d'une culture européenne partagée. Nous agissons comme un facilitateur, en accompagnant les acteurs locaux, universités, laboratoires, entreprises, collectivités, dans l'accès aux programmes européens et dans la valorisation de leurs projets. Notre région, située au cœur de l'Europe, dispose d'atouts géographiques et économiques uniques. Nous les mettons en avant pour renforcer notre attractivité et notre compétitivité, tout en répondant aux grands défis sociétaux : transition écologique, innovation, santé, formation.

L'Europe contribue-t-elle concrètement au développement et au rayonnement des Hauts-de-France ?

L'Europe n'est pas seulement une source de financements, mais aussi un espace de coopération et d'échanges. Nous encourageons les échanges entre les acteurs des Hauts-de-France et ceux des régions européennes avec lesquelles nous avons des partenariats (la Wallonie, la Flandre, les Pays-Bas ou la Rhénanie-Westphalie, ...) mais également avec les réseaux européens, afin de créer des dynamiques vertueuses et durables. Nous souhaitons faire des Hauts-de-France un territoire exemplaire en matière d'intégration et de valorisation des politiques européennes.

En quoi la coopération entre la Région et la région académique renforce-t-elle l'accès aux financements européens et la réussite des projets d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation ?

Notre coopération constitue un pilier essentiel pour renforcer la compétitivité de l'enseignement supérieur, de

la recherche et de l'innovation. En alignant nos actions sur les priorités européennes, nous :

- identifions les appels à projets les plus pertinents ;
- co-construisons des dossiers ambitieux ;
- mutualisons nos réseaux et expertises.

Cette collaboration, orchestrée sous l'égide du SRESRI¹ et pilotée par la Région en lien étroit avec la région académique et les services du préfet, vise à optimiser l'utilisation des fonds européens au bénéfice des établissements d'enseignement supérieur, des chercheurs, des étudiants et des habitants du territoire. ■

Le Plateau Technique Santé de l'Université Picardie Jules Verne.

Porté dans le cadre du CPER² 2015-2020, ce projet a bénéficié d'un investissement de 26 millions d'euros, dont 3 millions de FEDER³ et près de 8 millions supplémentaires via REACT-EU⁴.

Aujourd'hui, il accueille 6000 étudiants par an et abrite deux unités de recherche d'excellence : AGIR⁵ et BIOPI⁶. Ce projet, cofinancé par la Région, l'État et l'Europe, montre comment l'articulation des fonds permet de créer des infrastructures modernes, de renforcer l'attractivité du territoire et de répondre aux enjeux de santé publique.

¹ Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

² Contrat de plan État-Région

³ Fonds européen de développement régional

⁴ Fonds UE pour soutenir les États membres suite à la COVID-19

⁵ Agents infectieux, résistance et chimiothérapie

⁶ Biologie des Plantes et Innovation

Erasmus+ : un puissant levier pour l'inclusion des élèves dans les Hauts-de-France



L'inclusion est une priorité du programme Erasmus+ et de la région académique. Deux établissements de la région témoignent de leur expérience suite à leur participation à ce programme qui "enrichit les vies et ouvre les esprits".

Qu'est-ce qu'Erasmus+ ?

Ce programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport a pour objectif de soutenir la mobilité et la coopération en Europe et au-delà, afin de donner aux citoyens la possibilité d'étudier, de se former et d'acquérir de l'expérience à l'étranger.

Il s'adresse à la fois aux étudiants, élèves, apprentis et aux enseignants, formateurs et personnels de l'éducation. Son impact est significatif :

- pour les individus : amélioration des compétences linguistiques, acquisition de compétences transversales (autonomie, adaptabilité), meilleure employabilité, développement du sentiment d'appartenance à l'Europe ;

- pour les organisations : internationalisation, innovation pédagogique, échange de bonnes pratiques.

Erasmus+ : un puissant levier d'inclusion

L'accès à une expérience internationale ne doit pas être un privilège. C'est l'ambition du programme Erasmus+, dans lequel l'inclusion est une priorité absolue, tant au niveau européen qu'au sein de la région académique.

Consciente que tous les jeunes ne disposent pas des mêmes opportunités, l'Union européenne œuvre pour garantir un accès équitable à la mobilité, quel que soit le milieu social ou les éventuelles limitations physiques. Le programme intègre ainsi des mesures spécifiques pour soutenir les élèves issus de milieux défavorisés ou en situation de handicap en offrant des aides financières ciblées. Cette approche inclusive permet aux élèves et apprentis de réduire les barrières à la mobilité, favorisant ainsi une participation diversifiée, d'enrichir les parcours et de favoriser l'insertion professionnelle.

Une région académique engagée

La région académique Hauts-de-France est la première région en volume de financements d'actions de mobilité. Depuis 2021, les financements Erasmus+ ont augmenté de 376 %. En 2025, 12 millions d'euros ont été mobilisés pour soutenir les mobilités dans les établissements de la région académique. Un effort particulier a été porté sur les lycées professionnels, puisque 80 % ont bénéficié de financements. Ces fonds permettent de mettre en œuvre des actions qui réduisent les inégalités sociales ou physiques. Cette dynamique témoigne de l'engagement des équipes éducatives en faveur de l'ouverture européenne des élèves et des personnels.

Des exemples concrets d'inclusion réussie

1. L'établissement Régional d'Enseignement Adapté (ÉREA) Antoine-de-Saint-Exupéry à Berck-sur-Mer : professionnalisation et handicap

À l'ÉREA, les équipes pédagogiques et les personnels de direction ont relevé ce défi. Quatre élèves en Bac Pro Technicien en prothèse dentaire ont ainsi pu réaliser un stage de deux semaines dans la ville universitaire la plus ancienne du Portugal qui se situe au centre du pays : Coimbra.

Intégrés au sein d'équipes spécialisées, ils ont mis en pratique leurs compétences (réalisation de prothèses traditionnelles ou assistées par ordinateur) et se sont adaptés à de nouvelles méthodes de travail parfois très différentes de celles qu'ils connaissaient. Accompagner la mobilité internationale d'apprenants en situation de handicap est un véritable succès, rendu possible par le financement spécifique d'Erasmus+ et des équipes aguerries à l'accueil de ces publics. Cette expérience a été marquante tant sur le plan personnel que professionnel.

2. Au collège REP+ César-Franck d'Amiens : ouvrir l'horizon

Dix élèves de 4^e du collège César-Franck d'Amiens se sont récemment envolés vers les îles Canaries, en Espagne. "Ces élèves n'étaient jamais partis à l'étranger" souligne Soumaya Benseddik, professeur d'espagnol. " Cette première expérience leur a fait comprendre qu'ils ont la possibilité d'étudier en Espagne. Désormais, avec leurs familles, ils mesurent les opportunités que cela leur ouvre ! "

La sélection des élèves (cinq filles et cinq garçons) s'est opérée sur la base d'un questionnaire centré sur leurs attentes et leur sentiment d'appartenance à l'Europe. Fortes de ce succès marquant, les équipes du collège se fixent désormais un objectif : renouveler l'an prochain cette proposition pour un plus grand nombre d'élèves ■.

Quelques chiffres

9 000 mobilités (élèves personnels)

4,3 millions d'€ gérés par les 6 consortiums académiques copilotés par la DRAREIC (Délégation de région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération) et les GIP

7,7 millions d'€ gérés par les établissements :

5,6 millions d'€ gérés pour **le secteur scolaire**

1,5 millions d'€ pour le secteur de l'enseignement et de **la formation professionnels**

620 450€ gérés pour **l'enseignement supérieur**

Recherche : un rayonnement européen affirmé



À travers leurs projets ambitieux, l'université polytechnique Hauts-de-France et l'université de Lille affirment leur engagement au sein des programmes européens de recherche et d'innovation. En rassemblant leurs équipes autour de thématiques interdisciplinaires, elles renforcent le rayonnement scientifique et culturel du territoire et contribuent à créer un espace européen de la connaissance.

L'université polytechnique Hauts-de-France

Créée en 2019, l'université polytechnique Hauts-de-France (UPHF) est née de l'expérimentation de nouvelles formes de regroupement d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle rassemble aujourd'hui :

- l'université de Valenciennes, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) ;
- l'École Supérieure d'Art et de Communication de Cambrai (ESAC), établissement public de coopération culturelle.

Grâce à cette dynamique, l'UPHF propose des cursus pluridisciplinaires innovants, intégrant des formations polytechniques et des modules adaptés aux parcours disciplinaires. Elle ambitionne de devenir une université socialement responsable à l'horizon 2030.

Membre de l'alliance EUNICE, Université Européenne qui se veut innovante, engagée, ouverte et multiculturelle – qui regroupe dix établissements d'enseignement supérieur européens, l'université s'engage dans la construction d'une nouvelle université européenne. Cette initiative vise à développer un enseignement supérieur plus personnalisé et plus flexible, favorisant la mobilité interuniversitaire.

Dans ce cadre, plusieurs projets de recherche de premier plan, financés par l'Union européenne, témoignent du dynamisme scientifique de l'établissement, dont le projet Carolus.

Carolus : préserver les légendes orales de Charlemagne

Le projet Carolus, financé par une ERC Starting Grant (European Research Council qui finance des projets de recherche exploratoire), est mené par le chercheur Emanuele Arioli du Laboratoire de Recherche Société et Humanité de l'UPHF.

Ce projet vise à préserver les traditions orales liées à Charlemagne et à ses héros légendaires. Il s'appuie sur une approche pluridisciplinaire, combinant littérature, arts, sociologie et anthropologie pour documenter et revitaliser ce riche patrimoine immatériel en Europe, en Amérique latine et en Afrique.

Avec un financement de 1,5 M€ sur cinq ans, ce projet permet de mener une recherche de pointe et de former une équipe dédiée. Il démontre la capacité de l'UPHF à attirer et à soutenir des chercheurs talentueux au début de leur carrière, leur donnant les moyens d'explorer des problématiques scientifiques audacieuses.

L'université de Lille

Un financement européen : le projet RevLog

Sélectionné dans le cadre d'un ERC Synergy Grant (European Research Council), le projet RevLog (Redux) explore l'histoire et l'évolution des sophismes, raisonnements fallacieux utilisés au Moyen Âge dans les traditions arabe, grecque orientale, hébraïque et latine occidentale.

Son objectif est triple : mieux comprendre les pratiques argumentatives médiévales, proposer une nouvelle classification des sophismes et développer une infrastructure numérique pour exploiter des données complexes.

Ce projet international, doté de près de 10 millions d'euros sur 6 ans, est coordonné par une équipe pluridisciplinaire associant le CNRS (université de Lille), l'université de Genève et l'université de Cambridge. Il proposera des éditions et des traductions de sources médiévales souvent inédites qui seront rendues accessibles grâce au Web sémantique, en accès ouvert. ■



Plus d'infos



Faire du sport un levier d'insertion et d'égalité des chances



Maude Caucheteux

Directrice du campus 135 BPM

Le secteur du sport dans les Hauts-de-France est en plein essor, avec près de 7 400 projets de recrutement envisagés. Pour accompagner cette dynamique et former les talents de demain, le Campus 135 BPM s'appuie sur des financements européens ambitieux. Maude Caucheteux nous en dit plus.

Quelle valeur ajoutée apportent vos collaborations ?

MC. : Le campus s'appuie sur un large réseau de partenaires : Région académique, DRAJES, Comité Régional Olympique et Sportif, Centre de ressources, AFDAS¹, clubs sportifs, universités, organismes de formation, missions locales, fédérations et entreprises. Cette synergie permet de construire des solutions concrètes et adaptées au terrain, avec plus de 100 formations développées.

Comment le campus 135 BPM valorise-t-il les métiers encore trop souvent ignorés ?

MC. : Le sport ne se limite pas à la compétition. Concrètement, 135 BPM met en avant plus de 100 formations couvrant l'animation, la gestion d'équipements, la vente, la distribution, le management et bien sûr la performance sportive. Cette dynamique est soutenue par deux projets d'envergure cofinancés par l'Union européenne : OREI Sport (FSE+) et STARS (Erasmus+),

en cohérence avec la stratégie de la région académique Hauts-de-France. Grâce à eux, nous multiplions les actions de sensibilisation : entre janvier et juin 2025, plus de 9 400 jeunes ont été rencontrés via des salons, des interventions scolaires et une cartographie interactive des formations.

Pourquoi les financements européens sont-ils essentiels ?

MC. : Parce qu'ils nous permettent d'agir à la fois à l'échelle territoriale et européenne, en cohérence avec les priorités de la région académique. Ces financements sont indispensables pour répondre aux besoins de la filière sportive, sécuriser les parcours de formation et promouvoir l'excellence professionnelle.

1. OREI Sport : Orienter, Réussir, Insérer par le sport

OREI Sport répond aux priorités de la région académique : structurer les filières du sport, encourager la mobilité internationale, prévenir le décrochage scolaire et mieux articuler éducation, formation et insertion.

Le projet rend l'offre de formation plus claire et renforce les passerelles entre voie scolaire, apprentissage et formation continue.

Il a permis de financer quatre postes clés (administration, ingénierie pédagogique, relations internationales et communication) pour coordonner le campus, créer des

parcours innovants et renforcer l'animation territoriale sur trois ans.

2. STARS : L'excellence professionnelle sportive à l'échelle européenne

STARS est le premier Centre Européen d'Excellence Professionnelle dans le domaine du sport porté par un campus français. Il donne une dimension européenne à la vision de 135 BPM et fait des Hauts-de-France un territoire pilote pour les compétences sportives.

Le projet vise à harmoniser les référentiels, faciliter la mobilité et créer des parcours de formation plus flexibles et ouverts à l'international. Il comprend aussi une dimension sociétale forte avec le principe de " l'école ouverte ", qui favorise des apprentissages hybrides, dans des temps et des lieux variés. ■

¹Opérateur de compétences évoluant dans le secteur culturel et aussi dans le monde de la communication, du tourisme, du sport et des loisirs, des clubs sportifs, des universités, des organismes de formation, des missions locales, des fédérations et de nombreuses entreprises.

Plus d'infos sur le site du Campus 135 BPM



Derrière le nom « 135 BPM », il y a une forte identité. Comment ce nom incarne-t-il la vision du campus ?

Maude Caucheteux : Ce nom n'a pas été choisi au hasard : il évoque la fréquence cardiaque de l'effort sportif et symbolise l'énergie des métiers du sport. "Révéler les formations et métiers du sport pour former les talents de demain" : telle est la devise d'un campus qui souhaite mieux faire connaître un secteur riche en opportunités.

Face aux défis socio-éducatifs de la région, comment le campus 135 BPM lutte-t-il contre les préjugés pour créer des opportunités ?

MC. : 135 BPM s'attache à montrer la diversité des métiers du sport, souvent méconnus. Entre l'entretien des équipements, la sécurité, la maintenance, les fonctions administratives ou encore l'encadrement et l'animation, les carrières sont nombreuses. Notre ambition : faire du sport un véritable levier d'insertion, de cohésion sociale et d'égalité des chances.



Construire **un pont** artistique et humain

Savons-nous situer la Lituanie, membre de l'Union Européenne depuis 2004 sur une carte ? Connaissons-nous son patrimoine culturel ? Associer les élèves à l'évènement « Saison de la Lituanie » par le biais de projets pluridisciplinaires permet de répondre à l'une des priorités de la région académique : conduire des politiques éducatives qui ouvrent sur le monde et encouragent l'engagement.

La Saison de la Lituanie : un évènement national

La Saison de la Lituanie¹ se déroule en France de septembre à décembre. Cet évènement, initié par le président de la République, Emmanuel Macron, et Gitanas Nausėda, son homologue lituanien présente de nombreux évènements sur le territoire sous des formes les plus diverses : performances, expositions, spectacles, projections, débats, conférences, gastronomie...

Une déclinaison locale

À cette occasion, les académies de Grenoble, de Normandie et de Lille, dont la ville de Liévin qui est jumelée avec une ville du Nord de la Lituanie, Pasvalys, ont été sollicitées pour participer à cette saison culturelle.

Il s'agissait de développer un projet d'éducation artistique et culturelle, en lien avec le patrimoine et l'histoire de la Lituanie. Trois grands axes ont été ciblés : le Mouvement Fluxus², la Voie Balte³ et le Modernisme de la ville de Kaunas⁴.

Une production – format portatif – était attendue, pour une restitution à Paris, à la Gaîté Lyrique, en fin d'année.

Le collège Descartes-Montaigne de Liévin – ville jumelée avec Pasvalys – s'est pleinement investi dans ce projet. Les élèves de troisième, emmenés par une équipe pluridisciplinaire, coordonnée par l'enseignante d'histoire-géographie et référente Culture de l'établissement, ont présenté un projet riche et inclusif, qui faisait écho aux trois thématiques proposées.

Un projet artistique et culturel : des productions innovantes

Tout d'abord, la rentrée de septembre a été l'occasion de vivre une journée d'intégration au Mémorial national du Canada de Vimy. Les élèves ont formé une chaîne humaine rappelant tout à la fois la protestation pacifiste de la Voie

Balte³ et le mouvement Fluxus². Le tournage effectué avec un drone, a permis de créer une vidéo. Grâce à des partenariats, le montage a été réalisé par l'École des têtes en l'air - première école de télépilotage de drones pour les jeunes en situation de handicap - et l'Institut d'éducation motrice de Liévin.

Ensuite, une correspondance a pu être établie avec un établissement scolaire lituanien. De part et d'autre, les jeunes ont eu à cœur de valoriser leur patrimoine et de mettre en résonance l'histoire des deux pays. Les élèves de Liévin ont réalisé des photographies du Bassin minier et de leur ville, qui ont été ensuite sérigraphiées ou travaillées par le biais de sténopés⁵. Elles ont ensuite été mises en regard de l'architecture lituanienne : cela a été l'occasion de s'approprier la notion de Modernisme. Enfin, les cultures françaises et lituaniennes ont été mises à l'honneur par le biais d'un texte de slam, composé par les élèves, qui a été présenté à Paris, avec la vidéo et les photographies, sur la scène de la Gaîté Lyrique. ■

Plus d'infos sur le site draeac.site.ac-lille.fr



¹ Mise en œuvre, sous l'égide des ministères français de la Culture et de l'Europe et des Affaires étrangères, ainsi que du ministère de la Culture lituanien

² Mouvement artistique d'avant-garde fondé en 1960 par l'artiste lituanien/américain George Maciunas

³ Événement historique et pacifique qui fait partie de la mémoire culturelle du pays, symbolisant sa lutte pour l'indépendance en 1990.

⁴ Courant architectural qui témoigne de l'urbanisation rapide qui a transformé la ville provinciale de Kaunas en une ville moderne

Consultez l'article en ligne sur le site rdv-histoire.com



⁵ Sténopé est un dispositif optique sans lentille permettant de former des images, et démontrant la propagation de la lumière en ligne droite. Il s'agit d'un petit trou percé dans une plaque de très faible épaisseur. C'est une forme rudimentaire de chambre noire.



La BD et l'histoire pour **reconnecter les jeunes avec l'école**

Grâce au soutien du Fonds social européen (FSE+), le projet Persévérance a accompagné près de 1 600 jeunes en situation de vulnérabilité dans les Hauts-de-France en 2024-2025. En renforçant les dispositifs d'accompagnement et en favorisant la remobilisation scolaire, ce projet illustre concrètement l'appui de l'Union européenne aux politiques régionales de lutte contre le décrochage scolaire et d'inclusion sociale.

Un projet qui répond aux priorités de la région académique

Le projet Persévérance agit en Hauts-de-France pour prévenir le décrochage scolaire, un enjeu majeur dans une région où près de 19 000 jeunes sont identifiés comme décrocheurs. Il accompagne ainsi les jeunes les plus vulnérables vers la réussite scolaire et professionnelle.

Piloté par la DRAIO (Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation) et porté par le GIP Forinval d'Amiens, il bénéficie sur la période 2024-2026 d'un soutien du Fonds Social Européen (FSE+) à hauteur de 1 150 000 euros.

Le projet s'organise autour de six axes principaux :

- l'accompagnement en dispositifs relais pour collégiens décrocheurs,
- le tutorat individuel et collectif,
- l'appui à la scolarisation des enfants de familles migrantes ou itinérantes,
- le développement de projets éducatifs et culturels innovants,
- les actions de prévention et de remobilisation portées par la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS),
- la professionnalisation des équipes éducatives par la création d'outils et l'échange de bonnes pratiques.

Des actions concrètes originales

Calais (62)

La classe relais du collège Vauban accueille des collégiens en situation de décrochage scolaire, souvent issus de milieux défavorisés. Pour redonner confiance aux élèves, un projet autour de la bande dessinée a été mis en place : lecture d'un ouvrage, création d'une BD personnelle et travail sur l'expression de soi. Ce type d'action permet à ces collégiens non seulement de progresser en compréhension et en expression, mais aussi de s'ouvrir à des formes de narration nouvelles et de valoriser leur créativité. Pour certains, cela marque un vrai tournant dans leur parcours. Jannick Baillie, coordinatrice, raconte : " Un élève très réservé a réussi à créer une BD touchante inspirée de son vécu sur le harcèlement. Il en était extrêmement fier, et c'était la première fois qu'il osait se montrer autrement que par le conflit."

Hirson (02)

Dans l'Aisne, au lycée Joliot-Curie, une enseignante et coordinatrice MLDS a accompagné sept jeunes dans un projet d'"éveil citoyen" autour des deux guerres mondiales, mêlant cours, débats et sortie pédagogique. Ce parcours contribue à leur formation civique, au développement de leur esprit critique, et à l'ancrage dans leur territoire par la découverte de son histoire. Pour Sonia Corsini, la mobilité est un enjeu clé en Thiérache, où les transports sont rares : "Sans le soutien européen, ces jeunes défavorisés ne pourraient pas financer ces déplacements, qui sont essentiels pour ouvrir leurs horizons et renforcer leur engagement citoyen."

Fort de ces premiers succès, le projet Persévérance continue son action pour offrir de nouvelles perspectives aux jeunes des Hauts-de-France." ■



Intelligence Artificielle

Appréhender les enjeux et les potentiels

L'avènement de l'Intelligence Artificielle (IA) représente bien plus qu'une simple évolution technologique ; cette révolution systémique impacte la société, l'économie, l'éducation et la formation professionnelle.

Face à cette transformation, la région académique s'empare du sujet en tant qu'actrice de la réflexion et de l'adaptation. En abordant le contexte, les constats — comme les peurs légitimes qu'elle engendre — et les enjeux majeurs de l'IA, elle s'engage dans une approche responsable et humaine de son intégration. En effet, l'IA est déjà au cœur de la pédagogie, justifiant le déploiement d'outils spécifiques pour les formateurs. La professionnalisation devient ainsi un axe inéluctable pour maîtriser et adopter cette technologie de manière stratégique et éthique.

Un séminaire dédié à l'Intelligence Artificielle

En juin 2025, tous les secrétaires généraux de région académique et d'académie se sont réunis à Lille avec un fil conducteur : de la prise de conscience à l'action stratégique

Le défi

L'IA nous interroge autant qu'elle nous surprend par sa puissance. Elle suscite de l'enthousiasme mais aussi des inquiétudes, elle imposerait d'anticiper alors même que parfois son usage nous dépasse déjà et nous place en réaction. Elle est sans aucun doute la source d'un tournant majeur dans l'évolution de nos écosystèmes. Il s'agit d'une véritable révolution avec laquelle nous allons devoir composer afin d'en faire un levier de progrès et de montée en qualité du service à l'utilisateur. C'est sans doute finalement aussi un tremplin décisif pour nous permettre de mieux piloter nos politiques publiques.

L'urgence : passer du constat à l'action

C'est dans cet esprit que la communauté des secrétaires généraux de région académique et d'académie a construit le programme du séminaire organisé à Lille en juin 2025.

L'intention était claire : mieux appréhender le sujet, en comprendre les ressorts, les enjeux et surtout se mettre en capacité d'orienter les stratégies des services déconcentrés de l'Éducation nationale dans le recours à ces nouvelles technologies.

Moins subir, mieux exploiter, tel a été l'objectif que se sont assignés les secrétaires généraux au cours de ce rassemblement, ouvert par Madame Sophie Béjean, Rectrice de la région académique Hauts-de-France, Rectrice de l'académie de Lille et chancelière des universités.

Une révolution axée sur la donnée

Il est crucial de saisir la nature spécifique de cette transformation. À la différence des nombreuses étapes que nous avons franchies plus lentement au gré de l'évolution de notre environnement numérique et des générations d'outils informatiques au cours des dernières décennies, celle-ci est fondamentalement différente. Cette étape ne porte pas seulement sur des outils ou de la technique ; elle est soudaine et porte sur les contenus eux-mêmes, sur la donnée.

Dans un ministère habitué à produire et à diffuser la connaissance, il s'agit de trouver la bonne articulation entre notre intelligence collective, qui nous permet de concevoir des réponses aux besoins des usagers, et cette puissance construite à partir d'algorithmes dont nous devons impérativement comprendre la construction pour en faire un bon usage.

Les piliers du séminaire

Pour éclairer ce chemin, le séminaire s'est articulé autour de trois temps forts :

- Une séquence consacrée à l'état de la science, pour comprendre les fondements de l'IA.
- Une autre dédiée à des illustrations d'applications dans notre quotidien, pour passer de la théorie à la pratique.
- Un temps consacré à tracer des perspectives, pour orienter concrètement les stratégies ministérielles.

Ouvrir les perspectives

Le séminaire a ainsi permis de poser les bases d'une réflexion stratégique urgente : comment l'Éducation nationale peut-elle naviguer dans cette révolution de l'IA sans se contenter d'être en réaction ?

La réponse, nous l'avons compris, ne réside pas uniquement dans l'adoption d'outils, mais dans une compréhension profonde des mécanismes en jeu, de l'état de la science à la transformation des pratiques.

Pour mieux appréhender cette complexité et engager le virage nécessaire, ce dossier central se propose d'approfondir les perspectives tracées à Lille :

- la parole est donnée à la vision éclairée d'un mathématicien, professeur au Collège de France, qui décryptera les fondements de cette puissance nouvelle ;
- ensuite, la Direction du Numérique pour l'Éducation (DNE) partagera sa feuille de route pour accompagner la formation des enseignants et l'intégration éthique et responsable de l'IA au sein du Ministère ;
- enfin, des articles dressent un panorama d'applications concrètes de l'Intelligence Artificielle déjà mises en œuvre ou en cours d'expérimentation, illustrant ainsi comment le levier du progrès peut être actionné au quotidien, au service de l'utilisateur et du pilotage de nos politiques publiques. ■



La région académique engage sa stratégie sur l'IA

En plaçant l'intelligence artificielle au cœur de sa politique éducative et administrative, la région académique Hauts-de-France affirme sa volonté d'en faire un outil de progrès, d'équité et de modernisation au service de la réussite de tous.

L'intelligence artificielle (IA) transforme profondément nos sociétés, nos métiers et nos façons d'apprendre. Consciente des enjeux pédagogiques, éthiques et organisationnels que cela implique, la région académique Hauts-de-France déploie une stratégie ambitieuse et concertée pour faire de l'IA un levier de réussite, d'innovation et d'efficacité au service de tous.

Présentée par la rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, et le recteur de l'académie d'Amiens, la stratégie, qui s'inscrit pleinement dans les orientations nationales, repose sur **4 axes** complémentaires.

Une gouvernance régionale partagée

Le pilotage de cette stratégie est assuré par un groupe régional de coordination associant la DRANE¹, la DRASI², les académies d'Amiens et de Lille, le Conseil régional Hauts-de-France, les collectivités, les universités et les partenaires EdTech³.

Ce collectif a pour mission de suivre la mise en œuvre, d'évaluer les actions et de soutenir les initiatives innovantes sur l'ensemble du territoire.

1. Mieux faire réussir les élèves grâce à l'IA

L'IA est mise au service de la réussite scolaire, en soutenant la différenciation pédagogique, l'accessibilité pour les élèves à besoins particuliers et l'accompagnement personnalisé.

Les enseignants bénéficient déjà d'outils basés sur l'intelligence artificielle, tels que ceux issus du partenariat national P2IA⁴ (Adaptiv'Math, Lalilo, MATHIA, etc.), ou encore la création assistée dans l'espace numérique de travail.

La formation et l'accompagnement des enseignants, des formateurs et des familles constituent un levier central de cet axe.

2. Former aux compétences et métiers d'avenir

La région académique prépare dès aujourd'hui les élèves aux compétences numériques et aux métiers émergents liés à l'intelligence artificielle. L'objectif est d'intégrer l'IA dans les formations professionnelles, technologiques

et générales, en lien étroit avec les acteurs économiques et les collectivités.

Des parcours et options spécifiques seront développés pour répondre aux besoins du marché du travail, où les métiers liés à la donnée, à la conception et à l'intégration de l'IA connaissent une croissance rapide.

3. Promouvoir une IA éthique, responsable et souveraine

L'usage de l'intelligence artificielle à l'école doit s'inscrire dans un cadre clair et partagé.

La région académique veille à garantir un usage éthique, transparent et respectueux des données personnelles et de l'environnement, conformément au cadre national d'usage de l'IA en éducation publié en 2025. Un observatoire des usages et une communauté régionale de réflexion sur l'IA accompagneront cette démarche.

Plus d'infos sur le site [éducation.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)



4. Moderniser les services administratifs grâce à l'IA

L'IA constitue également un atout pour simplifier et moderniser les processus administratifs.

Des projets pilotes sont déjà engagés, comme des assistants numériques pour faciliter la gestion des demandes ou des agents conversationnels destinés à améliorer le service rendu aux usagers. Ces initiatives, portées par la DRASI², s'inscrivent dans une logique de modernisation du système d'information et d'amélioration continue du service public. ■

¹DRANE : Délégation Régionale Académique au Numérique Éducatif

²DRASI : Direction régionale académique des systèmes d'information

³EdTech : Association née de l'initiative d'entrepreneurs français désireux de rendre la technologie et l'innovation utiles à l'éducation et à la formation. Elle collabore avec les communautés éducatives, le monde académique et scientifique.

⁴P2IA : marché public innovant lancé par le ministère de l'Éducation nationale, le Secrétariat général pour l'investissement et la Banque des Territoires pour développer avec les EdTech des solutions basées sur l'intelligence artificielle et soutenir la souveraineté numérique.

Comprendre l'IA : un enjeu pédagogique

Professeur au Collège de France et titulaire de la chaire « Sciences des données », Stéphane Mallat a reçu la Médaille d'or du CNRS 2025 pour ses travaux en mathématiques appliquées au traitement du signal et à l'intelligence artificielle.

Lors du séminaire national des secrétaires généraux de région académique et d'académie, il a partagé sa vision de l'IA.

Qu'est-ce qui se cache derrière l'intelligence artificielle ?

Ce sont essentiellement des algorithmes d'apprentissage. Ils apprennent à partir de données, puis cherchent à généraliser pour trouver des réponses à des situations qu'ils n'ont jamais rencontrées. Un algorithme c'est une séquence d'instructions qui sera exécutée par un ordinateur. Dans le cas d'un algorithme d'apprentissage, il n'est pas fixé à l'avance. On ajuste des paramètres en fonction d'éléments d'entraînements. L'algorithme est configuré afin de formuler les bonnes réponses en fonction des éléments qu'on lui donne. Cet apprentissage est très similaire à celui des humains, ce qui le rend particulièrement intéressant pour les élèves.

L'IA connaît pourtant des limites. Quelles sont-elles ?

Les avancées sont spectaculaires, mais les limites sont nombreuses. La première concerne les données : si elles sont insuffisantes ou de mauvaise qualité, l'algorithme ne peut pas apprendre correctement et risque de produire des biais ou des erreurs. Ensuite, l'IA a encore du mal avec des concepts qui nous paraissent évidents, comme le sens commun. Une bille au bord d'une table finira par tomber ; pour une machine, ce n'est pas une conclusion aisée, à moins d'intégrer la robotique. Les limites concernent également la transition écologique et le coût financier.

Vous mentionnez l'aspect environnemental, c'est-à-dire ?

C'est un défi majeur. Les algorithmes sont extrêmement énergivores : leur entraînement demande une puissance de calcul colossale. Des centrales nucléaires entières peuvent être dédiées à l'entraînement de réseaux de neurones. Réduire cette consommation est un enjeu crucial.

L'IA peut-elle être utilisée comme un outil pédagogique ?

Absolument, et il est essentiel que les élèves la comprennent pour ne pas se contenter de la consommer passivement. Le programme de mathématiques actuel est suffisant pour en saisir les bases. D'ailleurs, les mathématiques servent à comprendre la nature des erreurs pour les réduire et rendre les algorithmes plus efficaces. L'IA peut même devenir un support d'enseignement pour le programme existant.

L'IA est-elle un sujet transversal ?

Absolument. En recherche, ses applications se retrouvent partout : sciences humaines, sociologie, économie, humanités, numérique. Elle nous donne l'opportunité de travailler entre disciplines multiples, ce qui est passionnant.

Que répondez-vous aux enseignants qui craignent d'être remplacés ?

La peur diminue quand on comprend. En faire un objet d'étude, notamment en mathématiques, permet de la démystifier. Dans les disciplines comme les langues, où les élèves utilisent déjà l'IA, la question n'est plus de l'interdire, mais de l'intégrer comme outil d'apprentissage. La clé est l'appropriation : il faut pratiquer et expérimenter pour en faire un allié pédagogique.

On parle donc d'une nouvelle approche culturelle ?

Oui. Les experts peuvent expliquer comment l'IA fonctionne, mais ses impacts dépendront de la manière dont les enseignants et les élèves s'en empareront. L'arrivée de l'IA est une formidable occasion de repenser la pédagogie. Il n'y a pas de réponse unique, tout dépend des disciplines. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne suffit pas d'avoir une posture critique : on doit apprendre à produire avant de critiquer. La réponse viendra du travail collaboratif entre les enseignants.

L'IA peut-elle créer une forme de dépendance ?

Bien sûr. C'est le même phénomène qu'avec le GPS : à force de l'utiliser, on perd l'habitude de lire une carte. Certains savoirs disparaissent, mais c'est un processus constant. La vraie question, c'est de savoir quels sont les savoirs fondamentaux que l'école doit préserver.

Comment imaginez-vous l'évolution de l'IA dans dix ans ?

C'est difficile à dire. L'IA est déjà là, l'évolution est trop rapide pour être prédite avec certitude. Les réponses viendront du terrain. Dans l'éducation, il faut rester prudent : l'apprentissage repose avant tout sur le lien humain, fondamental en psychologie cognitive. Ce rôle affectif et relationnel de l'enseignant est irremplaçable. Son évolution, dépendra de comment on s'en empare. ■

IA : l'école face à un tournant

L'intelligence artificielle n'est, pour la Direction du numérique pour l'éducation (DNE), ni une promesse miraculeuse ni une menace. Elle est avant tout un fait de société majeur, déjà à l'œuvre dans nos usages quotidiens.



Axel Jean

Chef de bureau en charge de l'innovation numérique et de l'IA à la DNE



Philippe Ajuelos

Administrateur ministériel des données

À l'occasion de leur intervention lors du séminaire national des secrétaires généraux de région académique et d'académie, ils nous décryptent les enjeux de son intégration dans les salles de classe.

Quel est votre positionnement face à l'intelligence artificielle ?

AJ : À la Direction du numérique pour l'éducation, nous refusons les visions simplistes de l'IA. Les technophiles passionnés la considèrent comme la promesse d'un monde post-humain, les technophobes comme une menace à écarter. Vous savez, rien n'est ni tout noir, ni tout blanc. La réalité est que l'IA s'impose déjà dans tous les domaines, et l'école doit impérativement s'en emparer. Mais ce n'est pas un phénomène nouveau : depuis l'apparition des smartphones, nous interagissons quotidiennement avec

des contenus issus d'algorithmes. La question est donc de savoir comment l'école peut la comprendre, l'utiliser et l'encadrer.

PA : Le ministère articule sa stratégie autour de trois dimensions : comprendre l'IA, apprendre avec l'IA, améliorer avec l'IA. Ces approches sont indissociables, interdépendantes : on ne peut pas apprendre sans comprendre, ni comprendre sans interroger ses usages et ses limites. On espère évidemment, sinon on ne l'utiliserait pas, que son utilisation va améliorer la démarche pédagogique et contribuer à de meilleurs apprentissages.

Quelle est aujourd'hui la priorité du ministère ?

AJ : Tout en restant fidèle aux valeurs démocratiques, notre priorité est de faire de l'IA un levier d'amélioration pédagogique : redevabilité, exigence, transparence et contrôle.

PA : Oui, et utiliser l'IA suppose une grande rigueur. En lien avec la CNIL (commission nationale de l'informatique et des libertés), nous veillons à protéger les élèves, très exposés sans toujours en avoir conscience. La première clé, c'est la littératie des données : comprendre d'où viennent les données, comment elles sont utilisées et pourquoi leur qualité conditionne la fiabilité.

Notre objectif principal est de faire comprendre aux élèves que la qualité et la nature de la donnée sont les éléments déterminants de la performance d'une IA, car l'amélioration des algorithmes ne peut pas compenser des données de mauvaise qualité.

La littératie des données semble donc essentielle ?

AJ : Oui, voire primordiale. Cet axe est souvent délaissé. Pourtant, analyser la littératie est crucial pour trois raisons principales :

- la première, c'est d'éviter la désinformation et de compiler de fausses informations, car une donnée erronée produit une réponse fautive, même si elle est optimisée ;
- la deuxième, c'est de former des citoyens numériques. Les élèves doivent comprendre comment les IA sont alimentées et qu'ils en sont eux-mêmes acteurs et producteurs pour éviter d'être de simples consommateurs de solutions ;
- la troisième, c'est de parvenir à préserver la visibilité du vrai. Si les sources fiables ne sont pas consultées, elles disparaissent de l'environnement numérique. Or nous savons que les élèves se tournent directement vers les IA génératives, et délaissent les sites institutionnels ou de référence.

L'IA semble changer la manière d'accéder au savoir...

AJ : Absolument. Les élèves et d'ailleurs nous tous devons désormais adopter un réflexe de vérification systématique que ce soit pour une image ou un texte. Les élèves doivent

être formés à la prise de distance, à la critique systématique de l'information, et à la recherche d'arguments contraires. Un objectif : adopter une posture critique, et avoir le réflexe de la vérification, tout comme le journaliste qui vérifie une photo ou une information avant de la publier, l'élève doit développer le réflexe de "croire, c'est vérifier".

PA : Et pour cela l'entraînement de l'esprit est capital. Car sans une éducation solide pour s'équiper intellectuellement face à tous types d'influences, les citoyens sans le savoir, se retrouvent vulnérables.

Donc il faudrait envisager une formation systémique ?

AJ : Oui, et c'est urgent. Comme l'école a jadis appris à lire et écrire à tous les enfants, elle doit aujourd'hui former des citoyens éclairés de l'IA pour qu'ils deviennent des êtres actifs, et non des victimes passives.

L'objectif n'est pas de créer des experts, mais de donner à chacun une culture de base : comprendre le fonctionnement, interroger les sources, exercer sa vigilance.

Dès l'école élémentaire, il faut apprendre à distinguer le vrai du faux, notamment face aux images générées, qui sont de plus en plus photoréalistes. L'école ne peut se contenter de critiquer le monde : elle doit préparer les élèves à y agir avec discernement.

PA : Pour renchérir, je dirai que ce n'est pas le monde tel qu'on le rêve, c'est le monde tel qu'il est. L'école ne peut pas se contenter de critiquer le monde actuel qui est dominé par l'IA, par des algorithmes et par des acteurs cherchant à vendre du temps de cerveau disponible. Nous avons l'obligation de préparer les élèves à vivre et agir de manière efficace et critique dans le monde réel actuel, en les équipant d'outils et de méthodes nécessaires.

Quel accompagnement est prévu ?

PA : Une formation massive, inédite par son ampleur. C'est un véritable "Big Bang" : tous les niveaux sont concernés, du ministre au futur professeur, jusqu'à l'élève et tous les acteurs de la communauté éducative. Contrairement à l'enseignement de la grammaire ou des mathématiques par exemple, où il y a une "masse de gens compétents" pour former, "tout est nouveau" sur les IA génératives. Nous n'avons pas les "troupes" nécessaires pour former.

Notre enjeu est double : construire une culture commune et combler ce manque d'experts. Nous devons être facilitateurs et réguler en fournissant des éléments de cadrage, des supports de formation et des outils numériques à mutualiser. Parallèlement, il faut accepter des modalités de formation non académiques, rapides, et empiriques car le temps manque.

AJ : Pour les élèves, l'approche est progressive : pas d'usage d'IA grand public avant la 4^{ème}, puis initiation critique et encadrée. L'objectif est de préparer les futurs citoyens à un monde du travail transformé par l'IA.

Est-ce réellement une urgence éducative ?

PA : Oui, car un fossé se creuse entre des élèves qui utilisent massivement l'IA et des enseignants, des personnels administratifs et des cadres encore peu formés ou qui restent très à distance. Ensuite nous devons aborder le rôle fondamental de l'école en démocratie :

- armer intellectuellement les élèves pour le monde réel et non le monde rêvé
- résister aux logiques commerciales des algorithmes,
- former des citoyens exigeants, capables de choix autonomes et éclairés.

AJ : L'urgence concerne également le positionnement de l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Son rôle devient essentiel : elle doit être mise au même niveau que l'enseignement du français ou des mathématiques. Il est urgent de prendre conscience que dans un monde où le faux est généré à grande échelle, développer l'esprit critique devient une compétence vitale.

Le ministère a publié un cadre d'usage de l'IA. Quelle a été la démarche de mise en œuvre ?

AJ : L'objectif était de sortir les enseignants, chefs d'établissement et inspecteurs de leur isolement en leur donnant des repères clairs.

Depuis 2022, beaucoup agissaient seuls, sans savoir où placer la limite. Une consultation nationale de six mois a permis de recueillir plus de 550 contributions : enseignants, syndicats, parents, lycéens, CNIL,

comité d'éthique, collectivités... Le texte final reflète cet équilibre collectif. Les lycéens ont d'ailleurs fait remonter la question de l'impact écologique de l'IA parmi les priorités, rappelant la nécessité d'un usage raisonné et durable.

Quels sont les principaux piliers de ce cadre ?

AJ : On peut considérer qu'il y a 3 grands piliers

- Les principes républicains et la protection des données : un enseignant ne peut pas créer de comptes personnels à des élèves mineurs sur des IA génératives.
- L'égalité et la mixité : il faut encourager davantage de jeunes filles à rejoindre les filières scientifiques et numériques où la France enregistre un déficit criant. Tant que seuls des garçons s'occupent des modèles d'IA, que peuvent-ils projeter, même s'ils sont bien formés, très intelligents et cultivés. Même s'ils affirment vouloir intégrer la représentation féminine, ils ne peuvent s'extraire de leur parcours. Donc on se prive de jeunes qui seraient peut-être plus inclusifs.
- La transparence : par exemple chaque acteur – enseignant ou élève – doit indiquer comment et avec quelle IA il a travaillé. Cette transparence fonde la confiance et facilite la vérification.

Faut-il aussi repenser l'évaluation ?

AJ : Oui, c'est indispensable. Si l'on continue à évaluer " à l'ancienne ", on risque d'évaluer des productions d'IA, des robots, plutôt que le travail des élèves.

Donc pour les devoirs et les évaluations, il faut avoir une immense vigilance sur la consigne. Les règles doivent être claires : si la consigne exige un travail individuel, le recours à l'IA relève de la fraude. Mais il faut aussi accepter que l'IA peut aussi être intégrée, à condition que son usage soit explicité : par exemple, une IA graphie annexée à la bibliographie, suivie d'un oral de présentation.

Les pratiques d'évaluation doivent évoluer : courts tests en classe, vérification de la compréhension, échanges oraux. On ne peut plus fonctionner comme avant.

En début d'année, le proviseur, le principal, le professeur peuvent dire : voilà nos règles de confiance. Nous sommes là, non pas pour vous aider à avoir des bonnes notes, mais pour que vous réussissiez dans la vie. Et ce qui est sûr, c'est que si vous traitez uniquement avec l'IA, le jour de l'examen, seul face à votre copie vous transpirez beaucoup. Forcément des élèves continueront à tricher, mais comme depuis la nuit des temps. D'ailleurs que se passe-t-il aujourd'hui pour des devoirs faits à la maison ? Certains sont aidés par leurs parents, par des professeurs particuliers, et cela ne semble gêner personne. Les inégalités scolaires et sociales peuvent être minimisées avec un usage encadré de l'IA.

Ce cadre d'usage est-il amené à évoluer ?

PA : Oui. La version actuelle n'est pas figée : un espace d'échanges permet d'ailleurs à chacun de proposer des améliorations. Une version 2.0 intégrera ces retours. L'essentiel, c'est de ne pas laisser le vide. Mieux vaut un cadre perfectible, vivant et partagé qu'un silence interprété comme un manque de compréhension. Depuis sa publication, le texte a été massivement téléchargé et déjà repris par 30 académies. Plusieurs pays, comme le Québec ou la Belgique, s'en inspirent : c'est un cadre pionnier.

Enfin, que dire à ceux qui restent méfiants, voire récalcitrants ?

AJ : De ne pas craindre l'IA, qui est un outil au service du pédagogue, sous son contrôle absolu. La classe sans le professeur n'existe pas, et nous n'en voulons pas. D'autre part il nous faut équiper les élèves pour qu'ils puissent postuler à des futurs métiers qui demandent une maîtrise de l'IA.

PA : Oui, ce n'est pas un effet de mode. L'IA est bien là et nous impacte, donc l'école doit s'en emparer. Mais nous sommes clairs : la classe sans le professeur n'existe pas. L'IA n'a de sens que sous le contrôle du pédagogue. Convaincre de s'emparer du sujet n'est pas un luxe, mais une nécessité. ■

À savoir

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) s'inscrit à la fois dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, dans le parcours citoyen et dans le parcours d'éducation artistique et culturelle.

Les programmes s'appliquent progressivement du CP à la terminale. Les élèves apprennent à devenir des citoyens responsables dans une société marquée par la multiplication et l'accélération des flux d'information. Ils développent leur esprit critique et sont capables d'agir de manière éclairée pour chercher, recevoir, produire et diffuser des informations via des médias de plus en plus diversifiés.



Des actions innovantes

La région académique développe une stratégie ambitieuse pour intégrer l'intelligence artificielle (IA) au service de la réussite éducative. Plusieurs actions ont vu le jour sur le territoire.

Un outil de réalité virtuelle pour les métiers de la vente

Le projet RVRC 4.0, lauréat de l'appel à projets DEFFINUM¹, combine réalité virtuelle et IA pour simuler des situations de relation client. Lancé en juin 2023 pour 36 mois, il est co-construit par des enseignants, des chercheurs universitaires et 18 lycées.

L'objectif : proposer de nouvelles façons d'entraîner, d'évaluer et d'engager les élèves en formation vente. L'IA n'y remplace pas le formateur : elle agit comme un partenaire d'apprentissage, notamment pour travailler les compétences comportementales.

Une nouvelle option sur l'environnement numérique de travail (ENT)

Depuis juin 2025, l'ENT propose une fonction de création assistée : il suffit de photographier une fiche papier pour qu'elle soit automatiquement transformée en exercice interactif.

L'IA détecte les questions et génère des quiz, évaluations ou devoirs, permettant aux enseignants de gagner un temps précieux. Cet outil est un parfait exemple de l'IA au service de la modernisation des pratiques pédagogiques.

Des travaux interacadémiques et des projets pour explorer l'IA

La Direction du numérique pour l'éducation pilote les Travaux Académiques Mutualisés (TraAM), qui réunissent plusieurs académies autour des usages numériques innovants. Depuis deux ans, les thèmes portent sur l'IA dans les disciplines.

7 projets ont été engagés en 2024-2025 et 12 sont prévus pour 2025-2026. Parmi les expérimentations : des chatbots en histoire-géographie permettent aux élèves d'interagir avec des personnages historiques virtuels.

Un usage au service des études et statistiques

Les chargés d'études du Service de région académique des études et des statistiques utilisent l'IA générative pour :

- identifier les meilleures solutions techniques pour leurs visualisations ;
- réduire le temps de recherche ;

- vérifier la fiabilité des analyses et repérer des signaux faibles.

Ces premiers usages permettent déjà une montée en compétence rapide. L'IA est considérée comme une alliée stratégique, au service d'un pilotage plus efficace.

Des événements pour échanger sur les pratiques

La Délégation Régionale Académique au Numérique Éducatif (DRANE) et le réseau Canopé ont organisé :

- des ateliers consacrés au numérique et au développement des compétences psychosociales ;

- une réunion partenariale pour préparer une expérimentation de formation (oct. 2025 – fév. 2026).

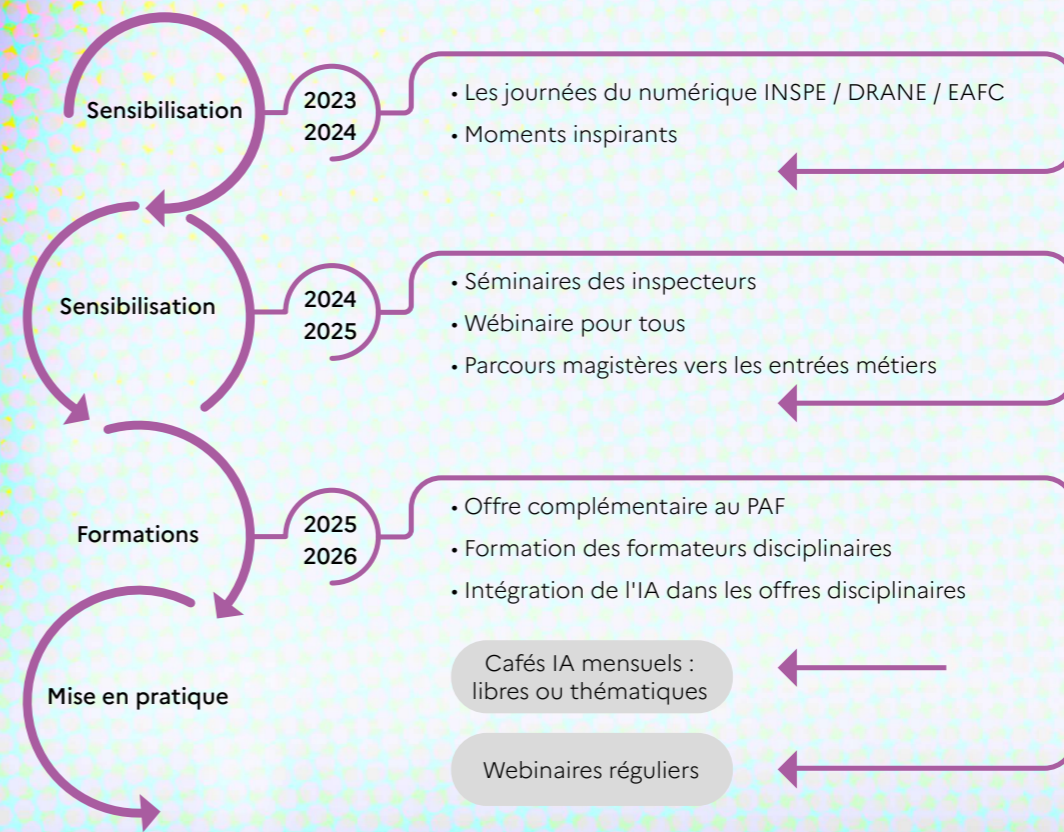
Cette rencontre a permis d'ajuster le dispositif, de valider les choix technologiques (application seule, PC avec clé 5G, casque VR) et de définir les modalités logistiques, avec un soutien matériel proposé par la DRANE. ■

¹L'appel à projet DEFFINUM* s'inscrit dans le cadre d'un vaste plan de transformation et de digitalisation de la formation, piloté par le ministère du Travail et de l'Emploi et intégré au Plan France Relance pour franchir un cap de transformation de la formation et positionner la France au meilleur niveau en matière d'innovation pédagogique





Ensemble, bâtissons l'école de demain !



Professionnaliser : un enjeu majeur

L'engagement de la région académique est clair : donner à chaque acteur les clés pour comprendre, utiliser et aborder l'IA de manière éthique et responsable.

L'intelligence artificielle est en train de transformer notre monde, et le secteur éducatif n'y fait pas exception. S'acculturer à l'IA n'est plus une option, c'est un défi collectif à relever. Pour y répondre, les académies d'Amiens et de Lille, en collaboration avec les écoles académiques de formation continue (EAFC) et la délégation régionale académique au numérique éducatif (DRANE), ont conçu un plan de formation ambitieux et progressif.

Notre démarche pour l'IA : de la découverte à la maîtrise

Notre plan de formation est conçu pour accompagner chaque membre du personnel éducatif, étape par étape, dans l'intégration de l'IA.

1. Sensibilisation : les fondations

En 2023-2024, nous avons lancé une première vague de sensibilisation qui ciblait les enseignants et les cadres.

- Journées du numérique : chaque année en mars, la DRANE organise des journées thématiques en partenariat avec l'INSPE et l'EAFC. Elles incluent des conférences inspirantes et des ateliers pratiques pour découvrir les applications concrètes de l'IA en classe.
- "Moments inspirants" : des événements dédiés comme la conférence à l'université de Lille, diffusée en direct,

ont permis de toucher un large public et de stimuler la réflexion sur les enjeux de l'IA dans l'éducation.

2. Acculturation : s'approprier l'IA au quotidien

Ces actions sont allées au-delà de la simple information pour favoriser une véritable acculturation à l'IA pour tous.

- Des séminaires spécialisés pour les corps d'inspection et le personnel d'encadrement, afin de les doter des outils nécessaires pour accompagner leurs équipes.
- Un webinaire fédérateur a réuni plus de 2000 participants en juin, démontrant l'intérêt massif pour le sujet.
- Le parcours Magistère en auto-inscription offre un apprentissage personnalisé et flexible. Avec un tronc commun suivi de modules spécifiques pour les enseignants, les cadres et le personnel administratif, il s'adapte aux besoins de chacun.

3. Formation continue : développer l'expertise

Pour l'année 2025-2026, nous passons à la vitesse supérieure avec des actions de formation plus approfondies.

- Formations de formateurs : des référents disciplinaires seront formés pour intégrer les questions de l'IA dans toutes les matières, du français aux mathématiques, en passant par l'histoire.
- Un concours sur la citoyenneté numérique : ce concours permettra d'aborder de manière ludique et pratique la question de l'IA dans les classes du premier degré, du collège et du lycée. Il s'appuie sur la Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numérique, diffusée par la Direction du Numérique pour l'Éducation (DNE). ■

Accéder à la charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques sur le site eduscol.education.fr





Transitions

**Inscrire les transitions au cœur de l'action
pour éclairer les ambitions de demain.**

Ce début de siècle est marqué par des mutations profondes qui appellent une réponse stratégique, cohérente et coordonnée. La région académique se positionne comme un véritable laboratoire de ces transformations, intégrant pleinement la triple transition - écologique, numérique et humaine - au cœur de ses missions de formation, de recherche et d'administration.

Les actions menées par les laboratoires de recherche, l'essor du libre éducatif, la dématérialisation des services ou encore le verdissement de l'offre de formation professionnelle continue constituent autant d'exemples concrets illustrant un développement plus durable, inclusif et performant. La valorisation des lauréats de concours, tels que CUBE, joue également le rôle de catalyseur en donnant une visibilité forte aux réussites locales.

Ces initiatives démontrent l'impact direct des actions territoriales sur la lutte contre le changement climatique et sur l'intégration progressive de l'ensemble des transitions. Préparer et accompagner tous les acteurs - étudiants, élèves, enseignants et personnels - face aux défis majeurs de notre époque demeure l'enjeu central qui anime la région académique.

Portrait



Sophie Fourmentin-Lamotte

Vice-présidente recherche
de l'université du Littoral
Côte d'Opale

Titulaire d'un doctorat en chimie organique et macromoléculaire elle rejoint en 1996 l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) comme maître de conférences, puis devient en 2008 professeure des universités. Spécialiste de chimie supramoléculaire appliquée à l'environnement, elle a développé des recherches sur la remédiation des composés organiques volatils (COV). Depuis 2018, elle est également professeure associée à l'Université d'Aalborg (Danemark).

Elle a exercé de nombreuses fonctions de direction au sein de laboratoires et d'équipes de recherche ainsi qu'à la tête du Service des Activités Industrielles et Commerciales. Elle a aussi contribué à la valorisation et à l'évaluation de la recherche à l'ULCO. Depuis décembre 2024, elle est vice-présidente en charge de la commission recherche.

Mettre la recherche au service de la transition écologique

L'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) fait de la transition écologique un axe majeur de sa stratégie, portée par une gouvernance participative et une feuille de route ambitieuse. Sophie Fourmentin-Lamotte revient sur cette dynamique, sur les collaborations académiques et industrielles qui l'accompagnent, ainsi que sur les liens étroits entre recherche environnementale et santé.

Quelle est la stratégie de l'ULCO en matière de transition écologique ?

La transition écologique est un axe structurant de notre stratégie. Notre démarche s'appuie sur une gouvernance participative coordonnée par la vice-présidente développement durable et à la responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE), des groupes de travail et un réseau de correspondants et s'inscrit dans l'Alliance A2U*. Notre feuille de route, le schéma directeur DD&RSE 2025-2030, intègre la transition écologique dans toutes les missions de l'université : formation, recherche, innovation et qualité de vie. L'objectif principal est d'obtenir la labellisation DD&RSE d'ici 2026.

La recherche joue un rôle majeur. Plusieurs laboratoires, dont l'unité de chimie environnementale, travaillent sur la pollution, ses impacts et des solutions de remédiation. Un défi actuel est la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) des laboratoires pour réduire leur empreinte.

Travaillez-vous avec des partenaires ?

Oui, de nombreux partenariats académiques et industriels, à toutes les échelles.

En France, je collabore avec l'Unité de catalyse et chimie du solide de l'université d'Artois, l'Institut Galien Paris-Saclay, le laboratoire de chimie de l'École normale supérieure de Lyon ou encore avec l'université de Strasbourg.

À l'international, j'ai développé des coopérations via plusieurs programmes Hubert Curien (PHC) avec le Maghreb, l'Italie, le Royaume-Uni et Taïwan. L'ULCO a également des accords de co-tutelle avec la Pologne, le Danemark, la République tchèque, la Chine et le Liban. Ces collaborations portent sur des thématiques variées : environnement, énergies renouvelables, ressources naturelles, santé.

Comment la recherche environnementale de l'ULCO, notamment sur l'impact de la pollution sur le vivant, s'articule-t-elle avec les enjeux de santé ?

Elle joue un rôle clé. Elle permet d'identifier les risques sanitaires liés à la pollution, mais aussi de développer des solutions alternatives et durables.

Pouvez-vous nous donner des exemples de réalisations concrètes ou de brevets issus de cette recherche, en particulier dans vos partenariats industriels ?

Absolument. Nos recherches fondamentales débouchent sur des applications concrètes et un transfert de technologie essentiel pour la transition écologique des entreprises. Deux projets phares illustrent cette dynamique. Le premier concerne notre collaboration avec l'entreprise Xéda International, un leader mondial dans le secteur des traitements post-récolte des fruits et légumes. Notre travail vise à proposer des alternatives efficaces aux pesticides chimiques. Nous développons ainsi des solutions de biocontrôle innovantes, principalement à base d'huiles essentielles, pour garantir la sécurité alimentaire tout en réduisant l'empreinte environnementale du secteur.

Un autre projet majeur est mené avec la PME locale Terraotherm, spécialisée en chauffage, ventilation, climatisation et contrôle hygrométrique. Ce partenariat, soutenu par la Région et l'initiative « Dunkerque l'Énergie Créative » se concentre sur le développement de solvants verts nouvelle génération. L'objectif est de capturer les polluants gazeux ou de purifier le biogaz de manière écologique. Cette innovation de rupture a d'ailleurs déjà fait l'objet d'un dépôt de brevet, valorisant ainsi l'expertise de l'ULCO au service de l'industrie locale. ■

*A2U est l'alliance entre l'université d'Artois, l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et l'université Picardie Jules Verne (UPJV).

Chiffres clés

+ de 160 publications

1 brevet déposé

14 thèses

+ de 30 participation à des jurys de thèses en France et à l'international

Participation ou pilotage de projets

Une dizaine de collaborations industrielles actives

Vers un numérique libre et responsable



C'est une première régionale : le lycée Carnot de Bruay-la-Buissière a accueilli le 4 avril 2025 la Journée Nationale du Libre Éducatif (JDLE). Avec 250 participants et 50 interventions, cet évènement avait pour thème " Pour un numérique inclusif, responsable et durable ".

Les Hauts-de-France ont été choisis pour leur dynamisme dans le domaine des ressources éducatives libres, avec des initiatives comme Calcul@TICE, Primtux (distribution libre destinée aux écoles et établissements), eCorpus (Outil d'édition 3D), CRIL dans l'Aisne (Centre de ressources illettrisme et illettronisme) et le projet Numérique Inclusif Responsable et Durable du lycée Carnot de Bruay-La-Buissière.

Le projet NIRD : une genèse et une philosophie

Ce projet, qui a fait du lycée Carnot une référence nationale, est né pendant le confinement de 2020, lorsqu'il a fallu assurer la continuité pédagogique à distance. Face à la fracture numérique et à la culture numérique souvent limitée et passive des élèves, l'établissement a fait le pari audacieux de déployer des ordinateurs sous GNU/Linux et des logiciels libres*.

L'idée était d'offrir aux élèves, aux familles et aux équipes pédagogiques des environnements complets et adaptés, sans contrainte de coût ou de licence. Le succès a été tel que l'action a été étendue comme outil pédagogique en offrant une salle informatique dédiée.

Des élèves acteurs du changement

Le projet s'inscrit aussi dans une démarche de développement durable. Au sein du club informatique, les élèves reconditionnent eux-mêmes des machines destinées à la destruction et les équipent de logiciels libres. Ces ordinateurs sont ensuite distribués à leurs camarades ou à des écoles primaires, créant un cercle vertueux.

Cette démarche, qui allie transition écologique et numérique, permet de prolonger la durée de vie des machines et de former les élèves à l'esprit critique. Ils apprennent ainsi à faire des choix éclairés et à devenir des citoyens responsables. L'adhésion des élèves a été totale. Pour beaucoup, ce projet a été une véritable révélation, certains se demandant même pourquoi ces outils ne leur avaient pas été présentés plus tôt.

Vaincre les résistances

Bien que le projet soit un succès pédagogique, l'équipe doit faire face à la résistance naturelle au changement, notamment chez certains adultes habitués aux logiciels commerciaux. La solution ? La "preuve par l'usage" : montrer au quotidien que les logiciels libres sont efficaces, faciles à utiliser et performants. Un accompagnement et des formations internes permettent de lever ces freins. Les porteurs du projet espèrent que le succès de l'initiative du lycée Carnot encouragera d'autres établissements à franchir le pas.

Pour les vidéos des évènements cliquez sur les liens :

- Journée Du Libre Educatif - Plénière du 4 avril 2025
- Journée Du Libre Educatif - Conférences du 4 avril 2025
- Journée Du Libre Educatif - Ateliers,Stands du 4 avril 2025

**Logiciels qui peuvent être étudiés, modifiés et distribués sans restriction grâce à une licence spécifique.*

La journée du libre éducatif (JDLE)

S'inscrivant dans la Stratégie du numérique pour l'éducation 2023-2027, la JDLE a pour objectif d'acculturer un territoire aux communs numériques, de soutenir l'écosystème de ceux qui créent et partagent des logiciels et ressources éducatives libres utiles à la communauté scolaire, et de donner envie d'y participer. Le lycée Carnot est un acteur clé de l'éducation au logiciel libre et au numérique responsable dans notre région académique.

La réalité virtuelle **au service de la formation**

Né d'une synergie entre le lycée professionnel Jules Verne d'Étapes et le GIP ViaPro de Lille, le projet CAP'REV (compétences, accompagnement, prévention par la réalité virtuelle) propose une approche innovante de la formation aux métiers du bâtiment et des travaux publics.

Grâce à la réalité virtuelle, les apprenants s'entraînent aux gestes professionnels, renforcent la prévention des risques et explorent de nouvelles pratiques de rénovation, tout en intégrant les enjeux environnementaux et technologiques du secteur.

La genèse du projet

Face à la transformation rapide des métiers, à la digitalisation accélérée par la crise sanitaire, aux exigences de sécurité et au coût important de mise en œuvre de matériaux et de techniques spécifiques à l'évolution des métiers, la formation doit se réinventer et innover.

Le dispositif CAP'REV répond à ces enjeux en plaçant la réalité virtuelle au cœur des apprentissages.

Cette démarche innovante permet de simuler des situations professionnelles complexes, d'expérimenter sans danger et de développer les compétences indispensables à la prévention des risques.

Trois axes pour transformer la formation dans le bâtiment

Les groupes de travail réunissant acteurs publics, privés et associatifs ont défini trois axes prioritaires :

- **Prévenir les risques professionnels**
Formation à la sécurité générale sur chantier et à l'utilisation d'une nacelle en toute sécurité.
- **Former à la rénovation écoresponsable**
Module de formation sur l'étanchéité par membrane des toitures terrasses, intégrant les exigences environnementales actuelles.
- **Faciliter le retour à l'emploi dans les métiers du bâtiment**
Ressources immersives pour s'initier à la maçonnerie ou à la pose de menuiseries, destinées aux structures accompagnant les demandeurs d'emploi.

Une expérience immersive valorisée par un open badge*

Au-delà de l'expérimentation, CAP'REV intègre un parcours d'apprentissage valorisant : les participants vivent une expérience de réalité virtuelle, analysent leurs pratiques et peuvent obtenir un open badge, reconnaissant les compétences acquises. Cette approche favorise la reconnaissance des savoir-faire et soutient la professionnalisation des apprenants.

Un partenariat entre Lille et Nice pour aller plus loin

Le projet s'enrichit d'un partenariat entre l'académie de Lille et celle de Nice, représentée par le lycée Vauban. Les travaux conjoints visent à créer une séquence pédagogique innovante pour les élèves de la filière Technicien d'études du bâtiment, intégrant jumeau numérique, intelligence artificielle et maintenance prédictive. Les apprenants peuvent ainsi modéliser, simuler et optimiser les performances des bâtiments, tout en anticipant leur entretien et leur durabilité.

Former les professionnels de demain

CAP'REV s'appuie sur les différents référentiels de formation des diplômés. Il accompagne les futurs professionnels dans l'acquisition de compétences essentielles : s'informer, analyser, modéliser, et suivre les projets de construction ou de rénovation selon les normes en vigueur.

Ce dispositif incarne une ambition forte : préparer les jeunes et les demandeurs d'emploi aux métiers du futur, plus sûrs, plus durables et plus connectés. ■

*Open Badge : outil numérique pour connecter les compétences au marché de l'emploi.





S'adapter aux enjeux de demain : une dynamique collective

Le réseau des GRETA Hauts-de-France s'engage dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et de Développement Durable (DD).

Son ambition : répondre aux mutations des métiers et contribuer à un avenir plus durable en mobilisant l'ensemble des acteurs du réseau.

Une ambition partagée face aux enjeux de demain

La transition écologique s'impose dès aujourd'hui dans tous les secteurs d'activité. Le réseau des GRETA s'y engage avec conviction autour de trois leviers structurants :

- adapter l'offre de formation aux nouveaux besoins des territoires ;
- mobiliser les équipes autour d'une culture commune de la responsabilité ;
- réduire l'empreinte écologique de ses activités.

Un diagnostic régional – fondé sur une veille, une enquête interne, une analyse comparative et des échanges avec des experts – a posé les bases de cette démarche. Il a débouché sur une feuille de route partagée, affirmant la volonté du réseau d'être plus vert, plus éthique et plus responsable.

Une analyse des métiers impactés a mis en évidence de nouveaux besoins, notamment dans les domaines de :

- l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la rénovation des bâtiments;
- la mobilité durable ;
- l'économie circulaire.

L'objectif est d'intégrer des compétences verdissantes dans les formations : gestion de l'énergie, éco-conception, maîtrise des déchets, sensibilisation à la biodiversité... Une attention particulière est portée à la sobriété numérique et à la qualité environnementale des pratiques professionnelles.

La démarche RSO : évaluer, progresser, partager

S'engager dans une démarche RSO, c'est commencer par évaluer son niveau de maturité.

Pour cela, une grille de maturité RSO a été spécialement conçue pour le réseau.

Elle s'appuie sur 3 piliers – social, environnemental et sociétal – en cohérence avec les principes de la norme ISO 26000 et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Chaque structure peut ainsi s'autoévaluer selon trois niveaux de progression, définir ses priorités d'action, et suivre son évolution dans le temps. Ces outils facilitent le positionnement initial, encouragent l'autoévaluation régulière et favorisent le développement d'une culture commune de la RSO.

Des indicateurs de suivi permettent de mesurer concrètement l'impact de la démarche :

- progression des formations intégrant les compétences de transition écologique (TE)
- évaluation des pratiques professionnelles responsables
- réduction de l'empreinte carbone

Former autrement pour accompagner les transitions

Au-delà de l'adaptation aux transitions écologiques et numériques, cette évolution s'inscrit dans une dynamique nationale, en lien avec les projets de réindustrialisation, de décarbonation et d'innovation. Elle contribue à anticiper les mutations économiques et à renforcer l'attractivité des territoires en favorisant :

- l'implantation d'entreprises innovantes ;
- la création d'emplois durables ;
- la montée en compétences des salariés dans des métiers porteurs de transition. ■

Chiffres clés RSO-DD

- 1 colloque : 80 participants, 15 experts, 5 conférences, 4 ateliers thématiques
- 1 charte d'engagement, 1 mémoire technique, 1 grille de maturité partagée
- 1 newsletter
- 1 webinaire
- 1 page internet dédiée à la démarche du réseau

Plus d'infos sur le site
Mon Avenir Pro





Françoise Lantoiné
Référénte en responsabilité
sociétale des organisations (RSO)
pour le réseau de la formation
professionnelle continue (DRAFPIC)

Fédérer **les consciences**

**Pourquoi la RSO et le développement durable sont incontournables ?
Françoise Lantoiné nous apporte son expertise.**

Qu'est-ce qui vous a motivé à accepter cette mission ?

Mon attrait pour la polyvalence a joué un grand rôle. Le développement durable est un dossier très complet qui touche aux questions environnementales, sociales, de gouvernance, à la transition carbone, mais aussi à la diversité, l'inclusion et à la qualité de vie au travail.

De même l'influence de la RSO va croître, créant de nouvelles opportunités pour nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs. Je voulais aussi donner une nouvelle dimension à notre engagement, en portant sur le terrain les valeurs de progrès social et de responsabilité qui sont au cœur de nos missions de service public.

En quoi consiste votre action au quotidien ?

Observer, échanger et construire avec la collaboration de tous : clients, décideurs, collaborateurs et partenaires. Pour être efficace, il faut être curieux, suivre les évolutions sociétales, rencontrer des experts, connaître les réglementations et les normes. Je m'attache à analyser et à partager l'état d'avancement de nos organisations sur ces questions, afin de construire une feuille de route.

Nous avons commencé à la déployer depuis plusieurs années, car les entreprises sont de plus en plus impactées par des réglementations plus strictes, notamment européennes, qui exigent des compétences accrues.

Quels sont les grands défis de votre feuille de route ?

Le principal défi est de fédérer les consciences et de garantir que chacun s'approprie le sujet, malgré la diversité des niveaux d'engagement et de sensibilisation. Nous devons comprendre ces différences pour trouver un terrain d'entente, parler un langage commun et irriguer le développement durable en continu. Notre objectif est d'établir un référentiel commun d'actions RSO, tout en laissant à chaque entité la liberté de valoriser ses initiatives spécifiques. C'est un véritable travail de fond.

Comment médiatisez-vous ce travail ?

Fin 2024, nous avons organisé le colloque des éco-transitions, le premier événement régional du réseau dédié au développement durable. Ce fut l'occasion pour tous de participer à des tables rondes avec des experts, de découvrir des expositions inspirantes et d'explorer des solutions concrètes pour intégrer la RSO et le développement durable dans nos pratiques quotidiennes. Cet événement s'est avéré capital pour insuffler une nouvelle dynamique et prouver la faisabilité du changement.

Avez-vous renouvelé l'expérience en 2025 ?

Oui, fort de ce succès, un 2^e colloque a été organisé en 2025. Cette rencontre a été l'occasion de démontrer les avancées significatives concrétisées depuis le premier événement, qui annonçait notre ambition de renforcer ces thématiques à la fois dans notre offre de formation et nos pratiques internes. ■



Olivier Renau - Gestionnaire en données patrimoniales – Anne Daguet Gagey - Présidente de l'université d'Artois – Laurent Zalewski Directeur de la Faculté des sciences appliquées de Béthune.

L'excellence au service de l'écologie

La Faculté des sciences appliquées de Béthune a été doublement récompensée aux trophées CUBE État, décrochant deux Cubes d'Or en janvier 2025. Ces victoires saluent une performance spectaculaire en un an : 26 % d'économies d'énergie et plus de 50 % de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

Participer à ce concours était une évidence pour l'université d'Artois. Comme le souligne Olivier Renau, coordinateur du projet, " il nous a permis de concrétiser notre engagement écologique de manière visible et structurée ". L'objectif était triple : réduire la consommation, sensibiliser durablement les usagers et valoriser l'image d'une université responsable.



Le succès a reposé sur une mobilisation exemplaire, à la fois technique et humaine. Affiches, courriels, intranet, réunions d'information... tout a été mis en œuvre pour ancrer les éco-gestes dans le quotidien.

Des ateliers participatifs, animés avec le Cerema¹, ont même permis aux étudiants

et aux personnels d'identifier des leviers d'action concrets. "Nous avons été surpris par la volonté des étudiants, des personnels et du prestataire extérieur, gestionnaire des installations, de s'impliquer activement", reconnaît Olivier Renau.

Des actions mesurables, des résultats durables

Plusieurs actions techniques ont accompagné la sensibilisation :

- le raccordement au réseau de chaleur urbain ;
- l'optimisation des systèmes de chauffage et de ventilation ;
- le passage à un éclairage LED avec détecteurs de présence.

Ces efforts conjoints ont conduit à des résultats significatifs et mesurables. Le chemin n'a certes pas été sans difficultés : il fallait concilier économies et confort,

maintenir la dynamique, dégager du temps au-delà des missions habituelles. Alors pour Olivier Renau, " ces Cubes d'Or valorisent l'université comme un acteur engagé. Ils renforcent notre attractivité en montrant que nous savons allier performance académique et responsabilité environnementale. Notre réussite réside dans la mobilisation de tous autour des thèmes de l'économie d'énergie, de l'innovation et des pratiques durables ".

L'avenir est déjà en marche

L'université d'Artois ne s'arrête pas là. Fort de ce succès, l'établissement prévoit de nouveaux investissements (télérelève, formation, plan de sobriété énergétique). Les actions menées pour le concours seront dupliquées sur tous les sites et inscrites en complément de celles du plan de sobriété énergétique et du schéma directeur de développement durable de l'établissement.

Cette réussite qui illustre le déploiement du Plan de Transition Écologique dans la région académique

n'est pas isolée : la DSDEN du Pas-de-Calais participe également au concours pour la deuxième année consécutive, avec des actions simples, adaptées à un bâtiment administratif. ■

¹ Référent public en aménagement, le Cerema accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au défi climatique.

À savoir

Le Concours CUBE

Depuis 2024, tous les services de l'État et leurs opérateurs peuvent participer à un concours d'économies d'énergie. Leur défi : mobiliser le collectif occupant pendant un an pour réduire la consommation grâce à des ajustements techniques et des écocgestes. Des prix, Cubes d'Or, d'Argent et de Bronze, récompensent les meilleures performances. Un défi relevé collectivement.



Des abris à vélos **pour une mobilité durable**

La région académique, pionnière dans le plan de mobilité employeur depuis 2024, s'engage résolument dans la transition écologique. Le bénéfice est concret : des abris vélo ont vu le jour.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale de l'État, dont l'objectif est de faire de la France une nation exemplaire dans la sortie des énergies fossiles. Ce défi majeur inclut la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la promotion de modes de transport plus verts.

Un engagement concret pour les cyclistes

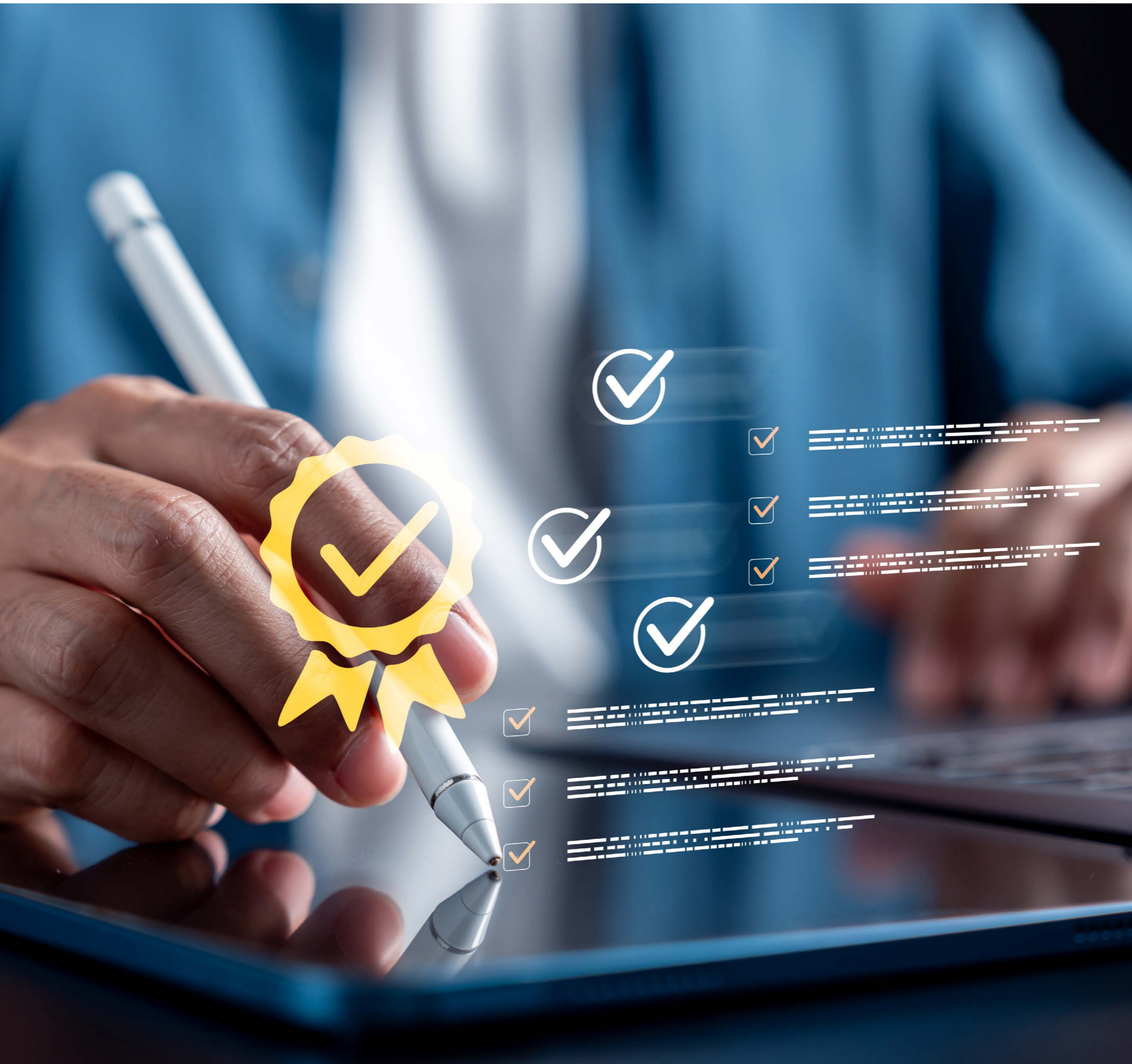
Pour concrétiser cet engagement, la région académique a investi dans la construction de quatre abris à vélos sécurisés. Ces installations facilitent l'usage du vélo pour les trajets domicile-travail. Ils sont situés sur les sites suivants :

- les directions des services départementaux de l'Éducation nationale du Pas-de-Calais et de l'Oise.
- la direction régionale académique des systèmes d'Information de Lille.
- le centre d'information et d'orientation d'Amiens.

Un bénéfice au quotidien

« Avant l'installation de l'abri, je prenais ma voiture pour un trajet pourtant idéal pour le vélo », affirme Laurianne Roussel, psychologue au CIO d'Amiens, qui témoigne des bénéfices de cette nouvelle infrastructure. « Désormais, je peux stationner mon vélo en toute sécurité et ma voiture reste au garage. Le trajet est devenu un moment de plaisir où je profite du paysage. Je ressens une réelle fierté à me déplacer de manière vertueuse, sportive et sans polluer. Mon trajet est maintenant un moment privilégié ». ■





Qualité

S'emparer de la qualité : un gage de réussite

Dans la région académique, la qualité est plus qu'un simple objectif : c'est un levier stratégique. Elle guide les décisions, structure l'action publique et garantit la pertinence comme la pérennité des dispositifs.

Cette culture de la rigueur irrigue désormais tous les niveaux : pédagogie, gestion, services aux usagers. Elle se traduit par des actions très concrètes : la création d'un pôle réglementation pour sécuriser l'environnement associatif et périscolaire dans la sphère jeunesse, engagement et sports ; des contrôles pédagogiques renforcés dans l'apprentissage ; un accompagnement des équipes vers une labellisation et une nouvelle approche de la soutenabilité financière des universités.

L'ensemble compose une dynamique d'amélioration continue qui s'accélère.

De quoi renforcer la reconnaissance externe du travail mené et inscrire durablement ces avancées au cœur des politiques publiques.

L'union des expertises au service d'un apprentissage d'excellence

Dans les Hauts-de-France, la qualité des formations par apprentissage repose sur une coopération solide entre la Mission de contrôle pédagogique (MCPFA) et les experts des Chambres de Commerce et d'Industrie. Une alliance discrète mais essentielle, au cœur d'un paysage de l'apprentissage en pleine transformation. Rencontre avec Philippe Dierick, chargé de développement apprentissage à la CCI Hauts-de-France.

Pouvez-vous présenter la nature de la collaboration avec la MCPFA, ainsi que les objectifs poursuivis ?

La CCI intervient auprès de la région académique dans le cadre du contrôle pédagogique, conformément à la loi. L'intérêt majeur de l'intervention des experts consulaires réside dans leur connaissance fine des règles et des principes de l'apprentissage. Ils sont, en quelque sorte, des relais d'un apprentissage moderne et exigeant. Au fil des missions, les experts de la CCI ont trouvé toute leur place dans ce dispositif et ont apporté leur savoir-faire. Une méthode de travail pleinement collaborative a été expérimentée : elle est aujourd'hui opérationnelle et efficace. Si ces contrôles permettent de mettre fin à certaines pratiques peu vertueuses, leur ambition première est d'accompagner les CFA vers une amélioration continue de leurs formations. Cette mission complète d'ailleurs l'approche qualité Qualiopi, en

offrant un regard direct sur la mise en œuvre concrète des obligations des CFA.

Quelle est l'implication de vos experts de Lille et d'Amiens ?

À Lille, les experts bénéficient d'une expérience plus ancienne du contrôle. À Amiens, l'équipe est plus récente, mais elle se renforce et progresse rapidement. La montée en compétence est bien engagée, et une nouvelle experte vient compléter le dispositif.

Notre objectif consiste à atteindre, à terme, le même niveau de couverture des contrôles sur tout le territoire.

Comment s'organise ce groupe d'experts ?

Chaque année, une réunion stratégique permet de répartir les contrôles de l'année à venir. Ensemble, nous bâtissons les questionnaires et les rubriques d'analyse afin d'améliorer en continu les outils de contrôle et l'accompagnement des CFA. À Lille, tous les contrôles programmés sont réalisés. À Amiens, la mécanique se met progressivement en place et cet objectif sera prochainement atteint.

En dehors du contrôle pédagogique, quelles autres missions mènent les experts consulaires dans le domaine de l'apprentissage ?

Les experts consulaires jouent un rôle bien plus large que celui d'inspecteur pédagogique. Ils sont aussi médiateurs de l'apprentissage afin de tenter de résoudre les situations conflictuelles entre apprentis, CFA et employeurs. Ils sont aussi animateurs des Points orientation apprentissage et organisateurs d'événements d'information comme le Mois de la découverte des métiers. Autant d'actions qui contribuent à sécuriser le parcours des jeunes, de l'orientation à l'insertion.

Quels défis se profilent pour les prochaines années ?

La multiplication des CFA et des formations par apprentissage nécessitera d'augmenter le nombre de contrôles afin de maintenir un haut niveau de qualité. Le défi, pour la région académique, comme pour les organismes consulaires, sera donc de pouvoir assurer durablement ces contrôles supplémentaires. ■



L'activité de la MCPFA

Elle veille à la qualité pédagogique des formations dispensées dans les organismes de formation par apprentissage de la région académique. Ses missions principales sont :

- Le contrôle pédagogique des formations diplômantes de l'Éducation nationale suivies par les apprentis.
- Le traitement des demandes d'habilitation au contrôle en cours de formation.
- Une mission de conseil et d'accompagnement auprès des usagers et des CFA.

En 2025, plus de 1 000 professionnels ont été formés lors de séminaires et de rencontres pédagogiques. Un temps fort : le séminaire régional de l'apprentissage organisé en juillet, consacré à deux enjeux majeurs : la sécurité au travail et les évolutions du financement de l'apprentissage.

Un nouveau pôle sécurité et intégrité

La DRAJES passe à l'action pour renforcer la protection des publics et soutenir les missions régaliennes

Depuis décembre 2024, la DRAJES* s'est dotée d'un nouveau pôle, nommé " réglementation, protection des populations et Intégrité " (PR2PI). L'ambition est claire : professionnaliser et intensifier la lutte contre les atteintes à l'intégrité des publics, notamment les mineurs et les pratiquants d'activités sportives.

Les cinq pôles : une organisation renforcée

Jusqu'à fin 2024, la DRAJES comptait quatre pôles couvrant l'ensemble des politiques publiques " jeunesse, engagement et sports " :

- sport : développement des pratiques, équipements, et héritage des JOP 2024 ;
- formation et Certification : diplômes professionnels et formation des acteurs ;
- soutien à l'engagement et aux associations : vie associative et engagement civique ;
- ressources et Pilotage : gestion interne et suivi des moyens.

L'ajout du pôle PR2PI traduit une priorité stratégique : isoler et renforcer les missions régaliennes de contrôle et de protection, leur offrant des moyens et une visibilité équivalents à ceux des autres grandes politiques publiques.

Pourquoi un pôle dédié ?

L'urgence du terrain

Ce renforcement s'impose face à des constats préoccupants. La sécurité physique et morale des jeunes, comme celle des sportifs, est désormais au cœur des politiques publiques.

Les services " jeunesse, engagement et sports " sont en première ligne pour prévenir et réprimer les violences, qu'il s'agisse d'atteintes aux valeurs de la République, de violences sexistes et sexuelles (VSS) ou de dopage.

De plus, le ministère a fixé des objectifs régionaux ambitieux en matière de contrôle, exigeant une organisation interne plus structurée. Pour l'année scolaire 2024-2025, la DRAJES visait :

- 677 accueils collectifs de mineurs (ACM) inspectés.
- 336 établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) contrôlés.

Parallèlement, les signalements ont explosé : entre septembre 2024 et mai 2025, plus de 150 alertes ont été reçues, entraînant une hausse notable des enquêtes administratives dans tous les départements. Face à cette charge croissante, la création d'un pôle dédié est apparue comme une priorité.

Trois missions pour soutenir les territoires

Le pôle PR2PI ne se substitue pas aux services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Il agit comme un centre d'expertise régional et un pôle d'appui opérationnel pour accompagner la montée en puissance des missions régaliennes. Il a trois missions :

1. Pilotage et contrôle des inspections

Le pôle conçoit, pilote et évalue le Plan régional et interdépartemental d'inspection-contrôle-évaluation (PRIICE). L'objectif est de garantir un plan cohérent avec les spécificités territoriales, tout en respectant les directives nationales. Pour 2024-2025, plus de 200 contrôles ont été réalisés en appui direct avec les SDJES, mobilisant deux agents du PR2PI et l'ensemble des cadres de la DRAJES*.

2. Formation et animation régionale : l'enjeu VSS

Les équipes du pôle animent un réseau régional d'acteurs engagés dans la sécurisation des pratiques : le combat contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) est une priorité absolue. Des réunions régulières, des partages de retours d'expérience et des formations spécialisées sont mises en place pour renforcer les compétences des agents. Preuve de cet engagement, en octobre 2024, les agents régionaux ont été formés à la prise en charge éthique et juridique des signalements de VSS, un sujet qui exige rigueur et empathie.

3. Développement de l'expertise juridique

Le pôle développe une expertise juridique approfondie sur des thématiques sensibles : prévention des VSS, lutte contre le séparatisme et contre les trafics de produits dopants. Un chargé juridique a rejoint l'équipe, apportant un soutien décisif aux territoires : plus de 60 questions traitées en six mois, mise en place d'une veille juridique hebdomadaire et rédaction de mémoires en défense.

Un pôle pivot pour la sécurité et l'intégrité

Véritable pierre angulaire de la politique régionale de sécurisation, le PR2PI incarne un engagement fort : garantir que l'action publique en faveur de la jeunesse et du sport s'exerce dans un cadre sûr, équitable et républicain. Pour Caroline Prudhomme, cheffe de pôle PR2PI et inspectrice de la jeunesse et des sports, cette création est une occasion rare :

" Juriste de formation, la création du PR2PI m'a permis de réinvestir mes compétences au service direct de la protection des mineurs et des pratiquants. En tant que manager, c'est aussi une chance unique de construire un pôle en partant de " zéro ". En lien constant avec l'équipe et la direction, nous agissons et nous nous adaptons pour répondre au mieux aux besoins du terrain." ■

**DRAJES : Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports*

Un nouveau label ancre les GRETA dans la transition écologique

Le réseau des GRETA Hauts-de-France prend une longueur d'avance face aux impératifs sociaux et écologiques.



Le label en chiffres clés

- 100 % des formations labellisées auditées tous les 3 ans
- 80 % des équipes pédagogiques accompagnées sous 3 ans
- 70 % d'insertion ou de poursuite d'études après une formation labellisée
- + 50 % d'usages numériques responsables
- + 10 % de formations labellisées /an
- - 15 % de consommation papier

En 2025, un label inédit a été créé, qui vise à intégrer les valeurs de durabilité au cœur des formations, conciliant exigences de qualité, cohérence écologique et utilité sociale. Déjà fortement engagé dans la démarche RSO-DD (Responsabilité Sociétale des Organisations et Développement Durable), le réseau franchit ainsi un nouveau cap en créant ce label régional de référence, aligné sur la SRAD (stratégie de région académique de développement) 2025-2027.

Un label pionnier, porteur de sens et fédérateur

Ce nouveau label "Formations engagées pour la transition écologique" a pour objectif de garantir des parcours de formation à la fois exemplaires sur le plan environnemental, innovants sur le plan pédagogique et performants pour l'emploi durable. Il repose sur trois piliers complémentaires :

- critères écoresponsables : appliqués aux contenus pédagogiques, aux pratiques d'enseignement et à l'organisation des formations.
- valorisation des compétences durables : en lien avec les référentiels, avec la délivrance d'open badges sur des contenus spécifiques aux formateurs et aux apprenants.
- crédibilité et reconnaissance : assurée par une labellisation lisible et reconnue par les entreprises, les OPCO (organismes chargés de financer la formation professionnelle) et les acteurs institutionnels.

Conçu pour rayonner, le label pourra également s'adresser, au-delà du réseau des GRETA : à la formation initiale, aux campus des métiers et des qualifications (CMQ), aux CFA (centre de formation d'apprentis), ainsi qu'aux formations sur mesure destinées aux entreprises et aux territoires. Cette ouverture traduit l'ambition de fédérer tous les acteurs de la formation autour d'une même exigence de durabilité régionale.

Un déploiement et des impacts

En 2025, deux formations pilotes ont expérimenté le dispositif. En 2026, une instance régionale de labellisation verra le jour, avec l'objectif de labelliser de 5 à 10 formations dès la première année. Au-delà de ces chiffres, l'enjeu est culturel : il s'agit de changer les

pratiques, valoriser les engagements et donner du sens à chaque parcours.

Une aventure collective et des rôles bien définis

Le succès du projet repose sur la mobilisation de tout l'écosystème régional de la formation :

- **gouvernance et stratégie** : Les corps d'inspection et la DRAFPIC (délégation régionale académique de la formation professionnelle, initiale et continue)/ DRFC (délégation régionale à la formation continue) sont garants de la qualité pédagogique et de la cohérence stratégique.
- **pilotage et mise en œuvre** : Les Greta Hauts-de-France sont les pilotes du dispositif, assurant sa mise en œuvre sur le terrain.
- **accompagnement** : le CAFOC (centre académique de formation continue) modélise l'accompagnement pédagogique pour l'intégration des pratiques durables, et les conseillers en formation professionnelle (CFP) assurent le lien avec les entreprises.
- **reconnaissance et diffusion** : les partenaires externes - Région, DREETS, France Travail, opérateurs de compétences, branches professionnelles, collectivités, ONG et associations seront associés - à la reconnaissance et à la diffusion du label.

Cap sur 2030 : référence nationale et duplicabilité

D'ici 2030, le réseau des GRETA Hauts-de-France ambitionne de devenir une référence nationale en matière de formation responsable et durable. Avec un label reconnu et un modèle duplicable, il entend démontrer qu'il est possible de conjuguer pédagogie, transition écologique et performance sociétale.

Ce projet, à la croisée de la pédagogie, de l'innovation et du développement durable, incarne une conviction forte : "Former autrement pour agir durablement." ■



Évolution dans le pilotage budgétaire des universités



Hugues Bocquet

Contrôleur budgétaire au SRASUP (service de région académique à l'enseignement supérieur), il explique les nouvelles exigences de soutenabilité et leur impact sur l'avenir des universités.

Le décret du 2 décembre 2024 marque une réorientation stratégique de la gestion financière des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) notamment des universités. Hugues Bocquet, décrypte pour nous ces nouvelles exigences de soutenabilité et leurs impacts sur l'avenir des universités.

Quelles sont les missions et l'organisation de votre service ?

Depuis 2020 ce service pilote, coordonne et contrôle selon 2 pôles :

- connaissance, accompagnement et contrôle des établissements
- accompagnement des usagers de l'ESR (Enseignement Supérieur et Recherche)

La mission de contrôle du SRASUP sur les universités comporte deux dimensions :

- le contrôle de légalité qui consiste à vérifier que les actes administratifs des établissements sont conformes à la réglementation. Il se traduit par le contrôle de l'ensemble des actes (délibérations, arrêtés) transmis a posteriori au SRASUP par l'établissement, et par l'analyse préalable des projets de délibération du conseil d'administration, communiqués en amont des séances.
- le contrôle budgétaire, qui vise à s'assurer que la trajectoire financière de l'université est soutenable dans la durée, c'est-à-dire que les recettes prévues financent toutes les dépenses prévues. Cette mission de contrôle s'accompagne d'un rôle de conseil de l'établissement, afin de prévenir tout risque budgétaire ou juridique.

Quelles sont les nouvelles exigences clés de l'évaluation de la santé d'une université ?

Désormais, l'évaluation de la santé financière d'une université repose sur trois critères de soutenabilité clairs et exigeants :

- le fonds de roulement doit être supérieur à 15 jours de fonctionnement : c'est le matelas de sécurité indispensable pour absorber les aléas et assurer la continuité opérationnelle.
- la trésorerie doit excéder 30 jours de fonctionnement : c'est le baromètre de la liquidité immédiate, garantissant la capacité à honorer les dépenses courantes.
- le ratio charges de personnel / produits encaissables ne doit pas dépasser 83 % : ce ratio prudentiel assure que la masse salariale, bien qu'essentielle, ne cannibalise pas les autres marges de manœuvre.

Au-delà des chiffres, quel est l'objectif général de cette réforme ?

Il est double : garantir le fonctionnement quotidien et sécuriser la capacité à cofinancer les projets d'investissement stratégiques (rénovations, équipements de pointe) avec les partenaires (État, UE, organismes de recherche, etc.).

Cette évolution n'est pas une simple mise à jour réglementaire, mais une réorientation stratégique de notre approche du contrôle budgétaire.

Qu'est-ce qui change fondamentalement dans votre analyse du budget ?

Nous passons d'une vue annuelle à une trajectoire pluriannuelle. Avant 2024, nous nous focalisons

principalement sur le résultat comptable annuel.

Les nouveaux critères changent la donne : en mettant l'accent sur l'évolution du fonds de roulement et de la trésorerie, nous introduisons une dimension résolument pluriannuelle dans l'analyse. Nous ne regardons plus seulement la photo de l'instant, mais la trajectoire financière de l'université dans le temps, de manière proactive. Cela nous impose une vigilance accrue sur les comptes annuels et les prévisions budgétaires infra-annuelles.

Le contrôle budgétaire est donc renforcé et surtout plus collaboratif ?

Absolument. Le décret de 2024 officialise et renforce des pratiques que nous avons déjà initiées. Il met la réglementation en conformité avec notre expertise de terrain, en privilégiant une vision plus globale des risques. Le pilotage par la trésorerie devient la boussole essentielle.

Parlez-nous de cet aspect accompagnement. Comment le SRASUP aide-t-il concrètement les établissements ?

Notre rôle est désormais d'identifier et de prévenir le risque financier le plus en amont possible, en collaboration étroite avec les universités. Leurs budgets sont soumis à la fois aux choix de leur direction, mais aussi à des facteurs externes imprévisibles (coût des fluides, mesures salariales nationales sans compensation intégrale, etc.).

Concrètement, l'avis budgétaire du SRASUP, signé par la rectrice, est maintenant obligatoire et doit expressément faire référence au respect des trois critères de soutenabilité. Il est transmis avant le conseil d'administration. C'est un outil d'accompagnement et de responsabilisation : nous aidons, plus que jamais, les établissements à maîtriser leur budget pour assurer leur avenir. ■

Trois pôles universitaires en Hauts-de-France

La région Hauts-de-France qui compte 5 universités publiques s'organise autour de 3 regroupements : l'université de Lille, l'université polytechnique des Hauts-de-France (UPHF) et l'association A2U qui réunit les universités d'Artois, de Picardie Jules-Verne (UPJV) et du Littoral Côte d'Opale (ULCO).



rétrc'spective

rétrc'spective



**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*